



L'ALENA



Clinton a acquis sa victoire au prix d'alliances inusitées

Le président Bill Clinton saluait les journalistes en guise de victoire, hier, mais le premier ministre Chrétien a averti que l'eau du Canada n'est pas à vendre. **A-3**

Bill Clinton, le héros de l'heure

Les grandes capitales respirent, le président Clinton a fait approuver l'Accord de libre-échange. La crédibilité de son pays en dépendait, écrit notre editorialiste. **A-14**

LE CANADA

La ministre de la Santé ne veut pas d'un ticket modérateur

Le nouveau gouvernement fédéral rejette toute idée d'un ticket orienteur pour des services de santé, malgré les pressions de plus en plus grandes de provinces. **A-3**

Une Canadienne sur deux a subi au moins une agression

Une femme canadienne sur deux a subi au moins un acte d'agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans, révèle une enquête de Statistique Canada. **A-8**

L'ÉCONOMIE

1 milliard \$ en trois ans pour relancer l'économie

Près des deux tiers du plan de relance de 1 milliard \$ soumis par le ministre Gérald Tremblay, soit 588 millions \$, visent la création directe d'emplois. **B-12**

L'INDEX

| | |
|-------------------|-------------|
| Annonces classées | B-3 à B-6 |
| Arts | A-10 à A-13 |
| Bridge | B-7 |
| Décès | B-6 et B-7 |
| Économie | B-9 à B-12 |
| Editorial | A-14 |
| Horoscope | B-7 |
| Le Monde | A-15 |
| Louis-Guy Lemieux | B-2 |
| Michel David | A-14 |
| Où aller à Québec | A-12 |
| Québec et l'Est | B-1 et B-2 |

| | |
|----------------------------|------------|
| TABLOÏD SPORT | S-1 à S-13 |
| Bandes dessinées | S-15 |
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Feuilleton | S-14 |
| Mots croisés / Mot mystère | S-14 |

LA MÉTEO

Aujourd'hui : Ensoleillé ce matin, ennuagement cet après-midi suivi de quelques averses ce soir, maximum 3 et minimum 2.



Demain : Un peu de pluie en matinée, chutes de neige dispersées en après-midi, maximum 4. S-16



Achat du Manoir Richelieu

Platon a l'appui de Concorde

QUÉBEC — Les mystérieux investisseurs qui se proposent d'acquérir le Manoir Richelieu commentent à sortir de l'ombre : recommandés par la chaîne Concorde qui possède 70 grands hôtels de luxe dans le monde — notamment à Miami, à Washington, à Boston et à New York — MM. Charles Rémy et Hervé Fernet n'en sont pas à leurs premières armes dans le secteur touristique.

giateurs bénéficient d'une température de 29 °C toute l'année, d'une végétation luxuriante et d'une ambiance estivale.

C'est ce projet, qualifié d'innovateur par le groupe français, qui soulève maintes interrogations car la région de Charle-

voix est reconnue comme « Réserve mondiale de la biosphère ». Plusieurs intervenants se demandent si cet ajout, évalué à

16 millions \$ — travaux de rénovation du Manoir inclus — va se marier avec le caractère charlevoisien.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Fortes de garanties financières endossées par la Banque nationale de Paris, les deux principaux partenaires de la Société d'investissement Platon ont cependant encaissé une mauvaise nouvelle de la part de la Fédération des caisses populaires de Québec qui voudrait voir améliorer de 500 000 \$ l'offre d'achat de 13 millions \$ que les deux hommes d'affaires ont déposée dans une lettre d'intention, le 3 septembre, et renouvelée par la suite.

L'enquête menée par LE SOLEIL en France, aux États-Unis, en Suisse et au Québec a permis de savoir aussi que les pourparlers sont loin d'être terminés.

La Fédération des caisses, dans une correspondance datée du 16 novembre, pose au total 19 questions sur les intentions du groupe. Cette série d'interrogations reporte d'environ une semaine le séjour que devaient effectuer, lundi, les deux hommes d'affaires au Québec.

Selon ce que LE SOLEIL a appris, l'entente entre le groupe Concorde et ces éventuels acquéreurs est ferme. Cette société, dont une filiale, Campanile, a plus de 500 autres établissements hôteliers de par le monde, consacrera toutes les ressources dont elle dispose pour positionner le Manoir Richelieu dans la liste des 70 hôtels de luxe qu'elle administre.

Au surplus, Platon veut créer, dans les environs du Manoir, un parc aquatique de type tropical qui lui permettrait d'attirer, 12 mois par année, une clientèle spécialisée. La thalassothérapie sera étroitement associée à ce parc.

Cette société participe à la gestion d'installations du genre notamment en Normandie et en Sologne, au sud de la Loire.

Grâce à un dôme, les villé-

Hommage à Gérard D. Levesque



Le premier ministre Robert Bourassa a fait l'éloge du ministre des Finances décédé mercredi d'un cancer du côlon. À droite, la vice-première ministre Lise Bacon a offert une gerbe de roses blanches qui a été déposée sur le pupitre vide de M. Levesque.

Funérailles demain à Québec

QUÉBEC — C'est en la basilique de Québec qu'auront lieu, demain, à 13 h, les funérailles officielles, du député de Bonaventure et ministre des Finances, Gérard D. Levesque, emporté par un cancer, mercredi, à l'âge de 67 ans. Des obsèques plus intimes se dérouleront, lundi, à Paspébiac, en cette terre gaspésienne qu'il aura représentée pendant 37 ans.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Alors que les drapeaux étaient en berne sur la colline parlementaire, les témoignages de tous les segments de la société québécoise et canadienne

n'ont cessé d'affluer pour souligner, comme en un leitmotiv de chagrin, mais aussi d'espérance, « la loyauté, l'intégrité, la sérénité et la ténacité » de ce doyen de l'arène parlementaire québécoise.

Dans un silence inhabituel à l'ouverture des séances régulières en Chambre, tous les élus, du côté ministériel comme de celui de l'opposition, se sont recueillis brièvement en un dernier hommage à celui qui, selon les propres termes du président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Sain- tonge, « laissera le souvenir et l'image d'un parlementaire ayant témoigné d'un profond respect envers l'institution dont il a été toujours un digne représentant. »

Avec des paroles d'une très grande sobriété pour le dispa-

ru qui fut son compagnon de route et confidant pendant près d'un quart de siècle, le premier ministre Robert Bourassa a rappelé que le député de Bonaventure fut avant tout un « Canadien éminent et un grand Québécois ».

Avant lui-même connu des épisodes de maladies fort éprouvants et inquiétants, il a rappelé que M. Levesque a dû assumer de multiples portefeuilles, mais qu'il s'était toujours acquitté de ses tâches « avec intelligence, sagesse, courage... et jusqu'à l'ultime limite de ses forces. »

Le chef de l'opposition officielle, Jacques Parizeau, dans des propos particulièrement sentis, a noté le calme et la sérénité avec lesquels le défunt ministre des Finances avait traversé tant les années

au pouvoir, que celles passées sur les banquettes de l'opposition. Pour cet « adversaire d'en face », M. Levesque fut une personne d'une loyauté sans faille envers son parti, les divers gouvernements auxquels il a participé, ses électeurs et le Québec.

En signe de deuil, au terme de cette cérémonie d'hommages d'une quinzaine de minutes, les travaux de l'Assemblée nationale ont été ajournés jusqu'à mardi.

Le corps du défunt est exposé en chapelle ardente, à compter de 16 h, aujourd'hui, au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

Autres textes en pages A-4, A-5 et A-14

Hydro revoit le dossier de cogénération

Projet de 135 millions \$ de la CUQ en péril

QUÉBEC — Hydro-Québec envisage de reporter de un an les projets de cogénération d'électricité au gaz naturel, ce qui met en péril la proposition de la firme américaine Polsky de bâtir une unité à Québec au coût de 135 millions \$.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

La papeterie Daishowa et la Communauté urbaine de Québec (CUQ), associées chacune à leur manière à Polsky, ont confié hier au SOLEIL leur inquiétude sur le sort menaçant l'idée de bâtir ici une centrale de 120 mégawatts. À Montréal, la société d'État, elle, confirme examiner la possibilité de geler pour 12 mois l'ensemble des

dossiers, à part ceux déjà réglés d'Indeck, à Hull, et d'Enertem, dans le Nord-Ouest.

Directeur de la production privée chez Hydro, M. Francis Dupuis précise que « la persistance de la récession » pourrait retarder la mise en service des six unités de « cogen » au gaz naturel qui font l'objet de contrats ou de négociations.

M. Dupuis prend soin de dire que « nous ne sommes pas encore tout à fait décidés ». La

haute direction d'Hydro tranchera le 15 décembre. « Les six projets (représentant des investissements de un milliard) seront traités de la même façon », mais au mérite.

La rectification du tir d'Hydro sème l'émoi chez Daishowa et à la CUQ. Un retard de un an sera fatal au projet de Québec.

L'entente de 20 ans de Polsky pour l'achat à rabais de gaz naturel, le principal combustible pour produire son électricité, ne serait valable que si l'usine démarre en 1995, rapporte-t-on. Or, le prix, avance le chef de l'exploitation chez Daishowa, M. André Sarasin, « c'est la

clé du projet ».

Le dossier représenterait une aubaine économique et environnementale, dit-on aussi.

Daishowa achètera la vapeur de la future usine, abaissant ses coûts de production de 1,5 million \$ par an. La CUQ vendra à Polsky la vapeur de son incinérateur géant, encaissant plus de 300 000 \$ annuellement, en plus de toucher 200 000 \$ en taxes.

La cogénération permettrait à Daishowa de fermer des bouilloires brûlant 350 000 barils de mazout lourd, diminuant la pollution de l'air, parce que le gaz naturel est plus « propre ».

M. Sarasin et M. Michel Rivard, le président de la CUQ, indiquent qu'ils sont surpris par la tournure des événements. Selon eux, le ministère de l'Environnement devait annoncer la tenue d'audiences publiques sur le projet, aujourd'hui même. Ils s'attendaient à ce que tous les permis soient délivrés en avril.

Récemment, une coalition d'ingénieurs d'Hydro-Québec et du gouvernement et d'écologistes du Mouvement au Courant ont dénoncé la cogénération parce qu'il s'agit d'une technologie achetée aux États-Unis.



Québec - Santiago à partir de 8,25 \$

La famille
BORRICO
Le Chili à portée de la main

DISPONIBLE DANS LES SUCCURSALES DE LA S.A.Q.

Le juge Mignault était en état de crise, selon un psychiatre

MONTMAGNY — Victime d'un état confusionnel aigu le 3 mars 1993, le juge Ivan Mignault était non seulement inconscient des gestes qu'il posait mais il aurait pu aussi en mourir.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a affirmé le psychiatre Pierre Mailloux au juge de la cour du Québec François Beaudoin, au palais de justice de Montmagny, hier.

« On a tout ce qu'il faut pour étayer un diagnostic d'état confusionnel aigu », a synthétisé le Dr Mailloux en faisant la somme des agissements du juge Mignault le 3 mars.

Celui-ci subit son procès pour avoir présumé fait main basse ce jour-là sur une demi-douzaine de babioles à la pharmacie Jean Coutu de Montmagny.

L'expert a expliqué que l'état du juge a été provoqué par sa forte fièvre, par sa maladie cardio-vasculaire généralisée ou par des troubles d'irrigation du cerveau.

Le Dr Mailloux est même allé plus loin. « On a de fichues bonnes raisons de croire qu'il avait un état confusionnel. Avec en plus son état cardio-vasculaire, ça aurait pu lui être fatal. Ce n'est pas une condition bénigne. C'est grave. D'autant plus qu'on lui a fait monter un escalier », a dit le psychiatre en faisant référence à l'incident du Jean Coutu.

Des symptômes de l'état confusionnel de M. Mignault déjà abondamment décrit au cours du procès, un témoin surprise est venu de lui-même en

faire part au tribunal dès l'annonce de l'audience, hier matin.

Marie Lévesque, 66 ans, qui avait fait des emplettes avec sa fille à la pharmacie, a dit avoir été bousculée par un jeune homme qui courait à la suite du juge. Jeune homme qui l'a pris par le bras au moment où il atteignait son automobile.

« Il (le juge) n'a eu aucune réaction. Ce qui nous a surprises, ma fille et moi, c'est qu'il n'a eu aucune réaction. Il semblait perdu », a dit Mme Lévesque.

Plus loin, le témoin notera que le juge s'est laissé appréhender sans qu'apparaisse sur son visage la moindre trace d'émotion. « Selon moi, selon ma conscience, il n'était pas lui-même », a résumé Mme Lévesque.

Au moment où elle quittait le prétoire, le juge Mignault qui allait à son tour à la boîte des témoins a cherché à rencontrer son regard et esquissé un geste de la main pour la remercier.

Contre-interrogé par la Couronne dans la foulée de son témoignage de mercredi, le juge Mignault en a refait avec exactitude le même puzzle. Compte tenu des souvenirs plutôt vagues qu'il a de certains incidents et notamment celui du Jean Coutu, les mêmes morceaux ont manqué.

Le procès continue aujourd'hui.

Meurtre d'un codétenu au pénitencier de Donnacona

Carl Brouillette s'en tire; Robert Peruta condamné à six ans de plus

QUÉBEC — À la surprise générale, hier, le ministère public a accepté de réduire les accusations de Robert Peruta et Carl Brouillette de meurtre prémédité à celles d'homicide involontaire. Ils ont ensuite plaidé coupable, le premier écopant six ans de pénitencier et l'autre bénéficiant d'un sursis de sentence.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

« J'espère que vous réalisez la chance inespérée qui vous est offerte et que vous saurez en profiter », a lancé le juge François Tremblay aux deux accusés après avoir prononcé le verdict.

Les deux hommes ont participé, en 1989, au meurtre de Claude Pélouin, un codétenu au pénitencier de Donnacona. Celui-ci avait été étranglé puis on lui avait enfoncé un manche à balai effilé dans la gorge.

Survenu en mars, le crime avait été suivi, au cours de l'été, du procès devant jury de Peruta, Brouillette et James Verner. Le trio avait été reconnu coupable de meurtre prémédité et condamné à l'emprisonnement à perpétuité avec possibilité d'une libération conditionnelle 25 ans plus tard.

Alors que l'Américain Verner obtenait d'être transféré aux États-Unis pour purger sa peine ainsi qu'une autre pour meurtres dont il avait déjà écopé, Peruta et Brouillette portaient leur cause en

appel. Le tribunal de deuxième instance leur a donné raison l'an dernier et a ordonné la tenue d'un second procès. Le procureur général, enfin, se voyait refuser la permission d'en appeler par la Cour suprême.

Récemment, la tenue de procès séparés était ordonnée pour Peruta et Brouillette, et celui du premier, toujours sous une accusation de meurtre prémédité, a débuté lundi devant un jury et sous la présidence du juge François Tremblay. Quant à Brouillette, son procès devait débuter en janvier.

Les procédures, hier, se sont faites de façon assez expéditive. En matinée, Me Jacques Laroche, l'avocat de Peruta, a offert son nouveau plaidoyer et le procureur de la Couronne, Me Georges Letendre, l'a accepté. Après de courtes délibérations, le jury puis le juge ont entériné l'admission de culpabilité à l'accusation réduite d'homicide involontaire.

Des témoins « fragiles »
Le procureur de la poursuite a

ensuite rappelé au juge que des témoins qu'il entendait appeler à la barre ont rencontré « un avocat ou un enquêteur », en l'occurrence Me Martin Tremblay, le procureur de Carl Brouillette. Au cours de l'entretien, il aurait été question que, « moyennant de l'argent, ils auraient pu changer leur témoignage » rendu au premier procès.

De plus, Me Letendre a souligné le témoignage rendu mercredi par le pathologiste Richard Authier. Celui-ci considère que la mort de Pélouin a été causée par strangulation. Cependant, d'ajouter le procureur, le Dr Authier a donné différents points de vue en ce qui concerne le « morceau de bois », c'est-à-dire le manche à balai enfoncé dans la gorge.

Bref, ce dont on est certain, c'est que la strangulation ne peut être attribuée qu'à Verner. En conséquence, les deux avocats ont fait une suggestion commune de six ans de pénitencier pour Peruta, âgé de 41 ans.

Sans même prendre connaissance des antécédents judiciaires de l'individu, le juge Tremblay l'a condamné à cette peine, se contentant des indications de Me Laroche d'après lesquelles son client est détenu depuis 1977 pour des tentatives de meurtre. En fait,

Peruta avait alors été condamné à 30 ans de pénitencier.

Sursis pour Brouillette
Quant à Brouillette, âgé de 29 ans, il a été amené devant le juge Tremblay en après-midi, constamment soutenu par les agents de détention puisque, visiblement, il se trouvait sous l'influence de quelque substance intoxicante. Pour sa part, c'est en 1982 qu'il avait été condamné à 12 ans de pénitencier pour tentative de meurtre et séquestration. C'est donc dire que, lors de sa condamnation à perpétuité, en 1989, il n'avait que quelques mois à purger sur sa première peine avant de devenir admissible à une libération conditionnelle.

De nouveau, Me Letendre a invoqué la crédibilité hautement vulnérable de ses témoins-détenus pour expliquer la suggestion commune d'un sursis de sentence assorti d'une période de probation de trois ans. Le juge l'a encore entérinée, obligeant Brouillette à se présenter à un agent de probation. Aux deux accusés, il a en outre interdit la possession d'une arme à feu pour une période de dix ans.

Comme à Peruta, le juge Tremblay a dit à Brouillette que son plaidoyer de culpabilité évite la tenue d'un procès long et coûteux.

Agressions sexuelles sur des enfants Témoignage difficile d'un jeune de 17 ans

BAIE-COMEAU — Le procureur de la défense, Jean-Claude Dufour, a tenté d'amener un témoin de la Couronne à se contredire, hier, au cours du procès d'une mère de Saint-Paul-du-Nord accusée d'agressions sexuelles sur des enfants. Me Dufour a longuement interrogé le jeune homme de 17 ans, témoin des crimes reprochés à huit adultes de la Haute-Côte-Nord.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Le contre-interrogatoire de l'avocat a duré tout la journée et se poursuivra aujourd'hui. Le jeune homme de 17 ans, visiblement intimidé par la cour, a relaté avec difficulté le nombre de fois qu'il a vu le fils et la fille de l'accusée avoir une relation sexuelle, en présence de leur mère.

Le jeune homme, qui était voisin de cette famille de Saint-Paul-du-Nord, a raconté au tribunal qu'il a vu les trois enfants de l'accusée faire l'amour ensemble, dans un camp de fortune.

Dans son vocabulaire, il a dé-

claré qu'il était couché dans son sac de couchage et que le frère a dit à sa soeur de se déshabiller, pour la pénétrer.

Le procès reprend ce matin avec la conclusion du contre-interrogatoire du voisin de l'accusée. Il se pourrait que le ministère public annonce par la suite qu'il a clos sa preuve du procès de cette mère de 47 ans.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 18-11-93
6-9-7
8-4-5-6

TWIK®



COULEUR DU LIN NATUREL

le cardigan tricot ajouré

Maille coquille ajourée avec beaucoup de fantaisie pour Twik dans ce cardigan forme droite à fentes sur les côtés, boutons de corne. P.m.g. 65,00

SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE, RENOUVÉLÉ, PLUS SPACIEUX, À VOIR MAINTENANT !



TWIK®



TEXTURE EN FÊTE POUR TWIK

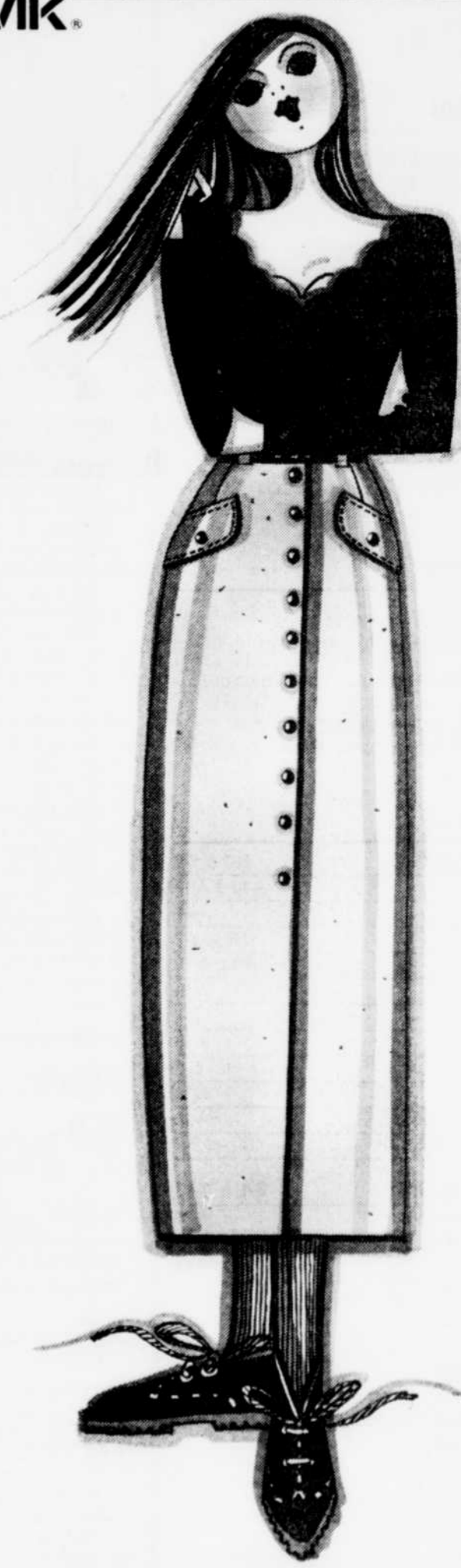
la robe panne de velours

Éclatante Twik dans sa longue robe moulante en panne de velours aux reflets changeants et soyeux... Superbe Twik en noir, bordeaux ou taupe. P.m.g. 150,00

SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE, RENOUVÉLÉ, PLUS SPACIEUX, À VOIR MAINTENANT !



TWIK®



UNE EXCLUSIVITÉ TWIK

la longue jupe boutonnée 59.95

Belle silhouette longiligne pour twik avec une jupe en gabardine de rayonne souple, boutons de corne, fausses poches biais à rabat. Carise, forêt, noir, marine. 5 à 13.

SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE, RENOUVÉLÉ, PLUS SPACIEUX, À VOIR MAINTENANT !



LA TROIS

LE SOLEIL

Opposition ferme de Jean Chrétien

«L'eau du Canada n'est pas à vendre»

VANCOUVER (PC, AFP) — « L'eau du Canada n'est pas à vendre ». C'est l'avertissement qu'a lancé hier à Vancouver le premier ministre Jean Chrétien pour dire que son gouvernement était fermement opposé à toute exportation massive de cette ressource vers les États-Unis malgré l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le Canada est le plus grand réservoir d'eau douce de la planète et de plus en plus d'États américains manquent d'eau pour leur agriculture.

Jean Chrétien a fait sa déclaration devant des élèves d'école secondaire, juste avant de s'envoler pour Seattle, où il doit

avoir aujourd'hui un premier tête-à-tête avec le président américain Bill Clinton, en marge de la conférence du forum de Coopération économique de l'Asie-Pacifique.

Certains experts, canadiens et américains, croient que rien dans l'ALENA n'empêche l'exportation massive d'eau douce canadienne vers les régions asséchées

des États-Unis.

« L'eau demeure sous contrôle du gouvernement canadien », a affirmé hier le premier ministre canadien. « Je peux vous en donner l'assurance et il s'agit de l'un des éléments dont je vais discuter avec le président Clinton ».

Plusieurs sociétés privées, de part et d'autre de la frontière canado-américaine, ont élaboré ces dernières années des projets prévoyant l'exportation sur une grande échelle d'eau canadienne vers les États-Unis. L'un de ces projets prévoit notamment le détournement de l'une des sources de la rivière Columbia, en Co-

lombie-Britannique, pour alimenter la Californie.

En plus du dossier de l'eau, Chrétien a dit souhaiter apporter des modifications à l'ALENA.

Le chef du gouvernement a soutenu durant la campagne électorale qu'il renégociera l'ALENA pour y inclure un code des subventions, un code antidumping, un mécanisme de règlement des différends commerciaux et des dispositions destinées à protéger l'industrie énergétique du pays.

Le premier ministre a rappelé hier que le président Clinton avait exigé et obtenu des an-

nexes à l'accord pour avoir une meilleure protection des travailleurs et de l'environnement. « Si M. Clinton a pu rouvrir l'accord, nous pouvons le faire aussi », a-t-il dit.

Preston Manning, le chef du Reform Party, a fortement déconseillé hier une telle initiative au gouvernement libéral. Selon lui, le Canada risquerait beaucoup plus des pertes que des gains en tentant une telle démarche.

Pour sa part, le critique du Bloc québécois en matière de commerce international, Yvan Loubier, doute fort que le premier ministre puisse y parvenir.



Jean CHRETIEN

Alors que presque personne n'y croyait

Clinton a acquis sa victoire au prix d'alliances inusitées

WASHINGTON (NYTNS, AFP) — En juillet, Thomas Foley, le président de la Chambre des représentants, avait confié à un diplomate qu'il croyait que l'ALENA était « mort » et qu'il n'y avait rien que lui, le président Clinton « ou n'importe qui sur la planète » pouvait faire pour redonner vie au projet.

En août, un proche conseiller de Clinton avait dit que l'entourage présidentiel à la Maison-Blanche estimait que le président devait abandonner l'accord attribuant l'échec à son prédécesseur, George Bush.

Mais Clinton, malgré ces avis, a décidé d'aller de l'avant, sa détermination croissant avec les semaines. Abandonné par deux des trois dirigeants démocrates de la Chambre, subissant l'opposition des grandes organisations syndicales, de leaders de groupes minoritaires et de groupements environnementaux, Clinton s'est fait le défenseur d'un traité dont peu d'Américains semblaient comprendre l'importance.

Avant même que les votes ne soient comptés mercredi soir à la Chambre des représentants, il était clair que Clinton avait relevé brillamment le défi. « Clinton a travaillé plus fort que n'im-

« tordre les bras » des parlementaires.

La nette ratification par les représentants de l'ALENA a aussi offert au président Clinton un succès dont il avait impérativement besoin vis-à-vis des partenaires commerciaux asiatiques et européens des États-Unis.

Clinton a ainsi pu arriver à Seattle en position de force pour plaider en faveur de l'ouverture des marchés auprès des dirigeants des 14 autres pays membres du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) qui tient cette semaine son premier sommet. Ce bloc commercial en gestation réunit les deux plus grandes puissances économiques mondiales (États-Unis et Japon), ainsi que la Chine.

La libéralisation du commerce mondial constitue l'un des axes fondamentaux de la politique de Clinton, qui y voit le facteur principal de la création d'emplois. Aussi ne pouvait-il pas se permettre d'arriver à Seattle avec le rejet de l'ALENA.



Le président Clinton a salué des enfants, hier, à son arrivée à Seattle, avec une belle victoire en poche.

D'ici le jour J

WASHINGTON (AP) — Voici pour chacun des trois pays membres les démarches qu'il reste à accomplir pour que l'ALENA entre en vigueur le 1er janvier :

- ÉTATS-UNIS : approbation par le Sénat qui a commencé hier le débat sur la question. Un vote positif est attendu d'ici quelques jours.
- CANADA : l'accord a été approuvé en mai par le Parlement, et doit maintenant faire l'objet d'une proclamation officielle par le premier ministre Jean Chrétien. Ce dernier a dit qu'il ne le ferait pas avant d'avoir obtenu des États-Unis des réponses sur les préoccupations canadiennes concernant les domaines de l'énergie, des subventions gouvernementales et du dumping.
- MEXIQUE : l'approbation du Sénat mexicain est acquise d'avance, le parti du président Carlos Salinas y disposant de 61 des 64 sièges.

Même caché, le «caïd» continue de faire jaser
Rocambolesque histoire d'eau entre des Portneuvois et Sereno

CAP-SANTÉ — Rocambolesque histoire d'eau que celle qui se joue à Cap-Santé entre un petit groupe de citoyens et « le caïd de Portneuf », Giuseppe Sereno, recherché par les corps policiers depuis deux semaines.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Réunis en assemblée, hier soir, à la salle municipale de la localité, une quarantaine de propriétaires des rues de l'Anse et des Chalets ont appris avec soulagement qu'ils verraient l'eau couler de nouveau de leurs robinets, dès leur retour à la maison, après quatre jours de régime sec.

Dans cette version revue et corrigée de « Manon des Sources », il faut comprendre que ces citoyens tirent leur eau, depuis plus de 40 ans, d'un système privé d'aqueduc situé sur les terrains du Motel de Châtillon. Or, l'établissement a été vendu il y a un an à André Tremblay, un proche ami de Sereno. Chacun des propriétaires versait une centaine de dollars en moyenne chaque année pour son eau. A venir jusqu'à lundi, il n'y avait jamais eu de problèmes.

Selon les informations divulguées hier soir, la conjointe de Sereno serait venue fermer la valve du réseau d'aqueduc, dans le sous-sol du motel, déclarant « qu'elle en avait reçu l'ordre ». Plusieurs n'hésitaient pas à avancer que Sereno aurait usé de ce stratagème afin de faire pression sur Immigration Canada qui réclame son extradition vers l'Italie, son pays natal.

Par l'entremise de leur porte-parole, Yvon Shields, les citoyens lésés ont fait pression auprès du ministère de l'Environnement et du maire de Cap-Santé, Roger Dussault. L'inspecteur gouvernemental dépêche sur place aurait colligé une douzaine d'actes illégaux posés par M. Tremblay, en vertu de la loi sur la gestion des systèmes d'aqueducs privés.

Santé, qui demandait au MENVIQ de lui remettre la gestion provisoire du système d'aqueduc, et des citoyens, déterminés à déposer une injonction pour forcer André Tremblay à rouvrir le robinet dans les plus brefs délais.

Après près de deux heures de discussion, à la surprise générale, un des fils de Sereno a fait son entrée pour informer l'assemblée qu'il allait de ce pas « remettre l'eau ». Celui-ci a fait savoir à M. Shields que son père n'avait guère apprécié être associé, dans un reportage de Télé-4 diffusé en début de soirée, à cette houleuse affaire. Le ton de la conversation ne laissait guère place à la galanterie... Les citoyens lésés ne veulent



Giuseppe Sereno, photographié en 1981.

surtout pas revivre pareille mésaventure. Au moment de mettre sous presse, la discussion se poursuivait avec un avocat, Me Yves Bernatchez, afin d'étudier la possibilité que des mesures judiciaires soient immédiatement entreprises si jamais le propriétaire du motel, actuel ou futur, s'avisait de les prendre à nouveau en otages.



Acheté il y a un an par André Tremblay, un proche de Giuseppe Sereno, le motel de Châtillon, à Cap-Santé, est fermé depuis quelques jours « pour rénovations », peut-on y lire sur la porte d'entrée. Une histoire d'eau qui a tourné au vinaigre...

La ministre de la Santé catégorique
Pas question d'un ticket modérateur

QUÉBEC — Le nouveau gouvernement fédéral rejette toute idée d'un ticket modérateur, orienteur ou des tarifs pour des services de santé au Canada, malgré les pressions de plus en plus grandes de provinces, dont le Québec.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue, hier, avec LE SOLEIL, la nouvelle ministre fédérale de la Santé, Mme Diane Marleau, a été claire sur le sujet, s'en tenant au programme du Parti libéral lors de la dernière élection. « Il n'est pas question de ticket modérateur dans la santé. Il faut plutôt chercher à mieux dépenser et assurer une meilleure administration de nos fonds », a-t-il affirmé.

Mme Marleau n'en reconnaît pas moins que les gouvernements font face à des difficultés pour boucler leur budget. « Nous sommes conscients qu'il y a des contraintes. Il faut trouver d'autres solutions que le ticket modérateur », a-t-elle ajouté.

Elle craint que la venue d'une mesure semblable ramène les services de santé à ce qu'ils étaient il y a 30 ans. « Je me rappelle les effets néfastes de ce temps où les gens devaient payer de leurs poches pour se faire soigner. Je ne crois pas que les Canadiens et les Québécois veulent qu'on retourne à ce temps ».

Quant à la contribution du gouvernement fédéral au financement des services de santé qui diminuent depuis quelques années, la ministre de la Santé a été avare de commentaires, rappelant qu'il y

aura une rencontre des ministres des Finances au début de décembre. Par la suite, il est question d'une rencontre des premiers ministres. Tout cela dans un contexte de renégociation des ententes entre Ottawa et les provinces sur le financement conjoint de services et d'une possible révision de la TPS.

Parallèlement à ces échanges, Mme Marleau espère rencontrer ses homologues provinciaux au début de janvier. Elle vient de leur écrire à ce sujet.

D'autre part, la tenue du Forum national sur la santé présidé par le premier ministre Jean Chrétien n'aura probablement pas lieu avant la fin du printemps. « Nous devrions être en mesure de communiquer les premiers détails de ce Forum en janvier », a précisé la ministre. L'organisation de cette rencontre qui doit réunir tous les principaux intervenants dans la santé au pays est un des engagements électoraux des libéraux.

Mme Marleau a été particulièrement impressionnée par le Forum sur le cancer du sein qui vient de se terminer à Montréal. « Ça m'a vraiment touchée. C'est formidable la façon dont on y a rassemblé les gens. Ça peut nous servir de modèle pour le Forum sur la santé », a-t-elle commenté.

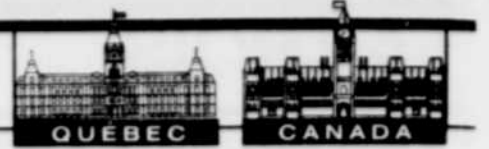
Mme Marleau a été élue pour la première fois aux Communes en 1988. Elle représente la circonscription de Sudbury, dans le nord de l'Ontario. En 1988, elle a été coprésidente de la campagne pour l'avancement des soins du cancer et présidente de la Société canadienne du cancer à Sudbury.

Autre texte page A-7



Diane MARLEAU

LA POLITIQUE



Ni les libéraux ni les péquistes ne sont épargnés

Les problèmes de santé affligent ministres et députés

QUÉBEC — Contrairement à la pratique, c'est une gerbe de roses blanches offerte par le vice-premier ministre Lise Bacon qui a été placée hier sur le pupitre qu'occupait jusqu'à tout récemment le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, décédé mercredi d'un cancer du côlon.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Cette légère entorse au protocole illustre mieux que n'importe quel discours les liens d'amitié qui unissent certains députés libéraux de longue date ; elle pourrait aussi à la fois servir de constat médical pour l'ensemble du cabinet Bourassa, fragilisé depuis le début de l'année par la maladie de plusieurs de ses membres, dont celle du premier ministre lui-même.

Mais les problèmes de santé ne sont toutefois pas le seul apanage des ministériels puisqu'au lendemain du décès de M. Levesque on apprenait qu'un député de l'Opposition, M. Roger Paré, abandonnerait sous peu son siège de Shefford pour consacrer toutes ses énergies à la lutte contre la tuberculose dont il est atteint.

Bien que leur condition physique soit moins cruciale à la bonne

marche de l'Etat que la santé des ministres, les députés du Parti québécois ont été tout aussi sévèrement incommodés ces dernières années par des revers de santé. Outre M. Paré, les députés Gerald Godin (tumeur), Yves Blais (angine), François Gendron (épuisement) ont été hospitalisés ou ont subi des traitements tout comme d'ailleurs le libéral William Cusano (transplantation cardiaque) et son ex-collègue Guy Bélanger (double pontage).

Mais, au-delà des échecs constitutionnels et politiques, les ministres du gouvernement Bourassa auront connu plus que leur part de déboires si bien que par simple attrition, démission ou fatigue, le cabinet de la fin du régime Bourassa ne survivra virtuellement pas au départ de son chef.

La maladie aurait également eu gain de cause sur les velléités de leadership du vice-premier ministre, Mme Lise Bacon, affligée le

printemps dernier d'une embolie pulmonaire qui a forcé son hospitalisation pendant une dizaine de jours. Même l'infatigable Claude Ryan, de la Sécurité publique, a été contraint de se reposer pour des problèmes au pied. Il ne sera vraisemblablement pas candidat aux prochaines élections. Tout comme son collègue de la Santé, M. Marc-Yvan Côté.

Dans un Québec plus soucieux que ses voisins du respect de la vie privée, ce sont souvent des raisons de santé qui motivent la décision de plusieurs de mettre un ter-



Le député péquiste de Shefford, Roger Paré, doit abandonner son siège pour lutter contre la tuberculose.

me à leur vie publique. Ainsi, une douzaine de ministres et souvent des plus influents ne suivront pas le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, dans sa tentative de faire mentir les augures, qui n'ont jamais favorisé l'élection trois fois de suite du même parti politique à Québec depuis l'époque Duplessis.

Et c'est d'ailleurs dans ce Québec pré-Révolution tranquille que Gérard D. Levesque faisait son entrée dans ce qu'on appelait alors le «salon de la race», totalement

dominé par la personne du premier ministre unioniste.

Le siège devenu vacant à la suite du décès du ministre Levesque laisse tout de même 86 députés à la majorité libérale ; 32 à l'opposition du Parti québécois ; trois au Parti Égalité ; deux indépendants : l'ex-libéral Jean-Guy Saint-Roch et Luce Dupuis ; et deux sièges restent à pourvoir : Laval-des-Rapides (en élection le 13 décembre), et Bonaventure. Suivi bientôt d'une troisième vacance dans Shefford après l'annonce du député Roger Paré.

La succession dans Bonaventure

Les candidats se font encore discrets

NEW RICHMOND — La discrétion était de rigueur, hier, quand on abordait la question de la succession du député de Bonaventure Gérard D. Levesque, décédé mercredi soir, même si en coulisses, les principaux partis s'y préparent depuis quelque temps.

par GILLES GAGNÉ
collaborateur spéciale

Du côté du Parti libéral, deux

noms sont mentionnés régulièrement, soit celui de Nicole Appleby-Arbour, chef de cabinet de M. Levesque pendant dix ans, et de Rémi Bujold, ex-député fédéral de

Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine.

Hier, Mme Arbour a refusé de commenter son éventuelle candidature. « Ce n'est vraiment pas le temps. C'est prématuré et je ne dirai rien de plus ».

Lors de la fête organisée en son honneur le 2 mai 1992, Gérard D. Levesque avait toutefois fait quel-

ques remarques ouvrant toute grande la porte à Mme Arbour. Elle devrait être de la course.

C'est moins certain pour Rémi Bujold, stratège du Parti libéral fédéral pour les 22 comtés de l'Est du Québec, qui a récemment exprimé le désir de se rapprocher de sa Gaspésie natale. Il hésiterait à faire la lutte à Mme Arbour.

Le préfet de la MRC de Bonaventure Jean-Guy Poirier a indiqué hier qu'il n'entretenait aucune ambition politique pour le moment, que ce soit pour le Parti libéral ou le Parti québécois.

Dans le cas de cette dernière formation, le vice-président de l'association gaspésienne du PQ, Pierre Provost, ne ferme pas la porte à une éventuelle candidature. « C'est une hypothèse mais je n'ai pas pris ma décision ».

Marcel Landry, de Nouvelle, qui occupe présentement les fonctions de directeur de l'UPA à Napierville, sur la rive sud de Montréal, a également manifesté un certain intérêt à briguer les suffrages sous la bannière péquiste dans Bonaventure.

Techniquement, le gouvernement peut attendre jusqu'à six mois avant de déclencher des élections complémentaires dans une circonscription privée de son député. La tenue assurée d'élections générales au Québec en 1994 tiendra les électeurs de Bonaventure dans l'incertitude pendant encore quelques mois.

Chrétien rend hommage à Levesque

OTTAWA (PC) — Homme de principe, le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Levesque, a rendu l'âme avec le sentiment du devoir accompli, a souligné hier le premier ministre Jean Chrétien dans un communiqué de presse.

Le premier ministre a tenu à rendre hommage hier à cet homme qu'il admirait « pour sa qualité de travail » et avec qui il s'est lié d'amitié au fil des ans.

« Gérard D. Levesque a toujours été fidèle à ses principes et à ses valeurs, une qualité que lui reconnaissait la population du comté de Bonaventure depuis 1956, a reconnu le premier ministre.

« Fier d'être au service des Québécoises et des Québécois, celui qui se disait heureux de servir et d'être au coeur des décisions aura donné l'exemple aux parlementaires qui ont siégé à ses côtés pendant plus de 35 ans », a-t-il indiqué.

Le monde des affaires a déploré lui aussi la mort du ministre des Finances, Gérard D. Levesque, dont les budgets étaient toujours attendus avec fébrilité par les entreprises.

Dans un communiqué, le président du CPQ, Ghislain Dufour, a souligné les qualités de « rassembleur, d'orateur chevronné, de personnalité à l'humour remarquable, d'homme politique respecté par tous, incluant ses plus forts opposants ».

Selon M. Dufour, M. Levesque aura marqué l'histoire plitique du Québec de façon très positive. « Le Québec perd un homme de grande valeur », a-t-il ajouté.

Le porte-parole de l'Association des manufacturiers canadiens, Gaston Charland, a souligné la contribution que le disparu a apportée aux diverses fonctions qu'il a été appelé à remplir.

TOUTES CHOSES ÉGALES, TOUTES LES VOITURES NE SONT PAS ÉGALES.

L'ENGAGEMENT SATISFACTION NISSAN.

(À CONSIDÉRER LES FAITS, VOILÀ UNE CHOSE QUI PORTE BIEN SON NOM.)

| CARACTÉRISTIQUE | NISSAN | HONDA | TOYOTA | MAZDA (Camions exclus) | FORD (Camions Mazda inclus) |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Garantie de 3 ans pare-chocs à pare-chocs | 80 000 km | 60 000 km | 60 000 km | 80 000 km | 60 000 km |
| Garantie sur les principaux composants | 6 ans/100 000 km | 5 ans/100 000 km | 5 ans/100 000 km | 5 ans/100 000 km | 3 ans/60 000 km |
| Garantie contre les perforations causées par la corrosion | 6 ans/sans limite | 5 ans/sans limite | 5 ans/sans limite | 5 ans/sans limite | 6 ans/160 000 km |
| Garantie sur le dispositif antipollution | 6 ans/100 000 km | 5 ans/80 000 km | 5 ans/100 000 km | 5 ans/80 000 km | 5 ans/80 000 km |
| Assistance-dépannage de 3 ans | STANDARD | EN OPTION | NON | NON | OUI* |
| Assistance téléphonique sans frais, 24 heures sur 24 | STANDARD | EN OPTION | NON | NON | OUI* |
| Service de planification de voyage de 3 ans | STANDARD | EN OPTION | NON | NON | OUI* |

Après les informations disponibles en date du 30 septembre 1993 sur les garanties offertes par les concurrents.

* Non disponible sur les camions Mazda.



Un seul coup d'oeil au tableau et c'est clair.

La supposée égalité entre les voitures d'aujourd'hui démontre un sérieux penchant pour le propriétaire Nissan.

Ce qui nous amène à la question philosophique : quelle est l'inspiration de Nissan?

Préparez-vous à être flatté.

C'est vous, le client.

Vous pouvez regarder le tableau dans tous les sens. C'est plus profond que de simples chiffres alignés dans des cases.

En fait, le phénomène porte un nom. L'Engagement Satisfaction Nissan™ le programme de services aux propriétaires le plus complet en son genre sur une gamme entière de véhicules. Et c'est standard au même titre que les quatre pneus et la roue de secours.

Vous découvrirez par exemple que nos garanties protègent

ceux qui conduisent les voitures plutôt que ceux qui les fabriquent (plus de 160 concessionnaires à travers le Canada et plus de 1 000 aux États-Unis sont prêts à les endosser.)

Jour et nuit, 365 jours par année, le service d'Assistance-dépannage Nissan fournit son aide dès que vous le jugez nécessaire.

Composez le 1 800 387-0122 : nos conseillers du Centre de satisfaction Nissan sont au bout du fil. Une équipe dédiée qui peut vous indiquer le concessionnaire Nissan le plus près, vous donner une précision sur votre garantie ou l'information sur un produit spécifique.

Et notre Service de planification de voyages peut même vous aider à trouver l'itinéraire le plus pittoresque entre Montréal et Vancouver.

En automne, bien sûr.

En conclusion : il y a des voitures. Et il y a des Nissan.

Et c'est clair qu'elles ne sont pas toutes égales.

1 800 387-0122



LE MOTEUR D'UNE GÉNÉRATION

** Du lundi au vendredi, entre 9h et 19h HNE.

Décès de Gérard D. Levesque Les témoignages de sympathie affluent

QUÉBEC — Rarement attaqué au fil de ses 37 années de vie politique, Gérard D. Levesque a supporté difficilement les critiques qui ont entouré la présentation de son dernier budget.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Oui, ça lui a fait mal », commentait hier la ministre Lise Bacon, chagrinée par le départ de son vieux compagnon d'armes. « M. Levesque aurait voulu donner aux Québécois le maximum dans ses budgets. Pour son dernier, il était incapable de le faire comme il aurait tant voulu. Ça lui a fait mal davantage. »

« Les commentaires l'ont beaucoup marqué », ajoutait Monique Gagnon-Tremblay qui assume l'intérim au ministère des Finances depuis le 19 octobre. Mais les nombreux témoignages de sympathie reçus à la fin de sa vie lui ont permis d'oublier les critiques sévères à l'égard des mesures contenues dans le budget. »

Dans les corridors de l'Assemblée nationale hier après-midi, élus libéraux et péquistes déam-

bulaient silencieusement. Les blagues et le bavardage coutumier laissaient place à une tristesse évidente.

Un ami

« J'ai l'impression d'avoir perdu un ami », disait le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson. « Nous allons manquer sa sagesse politique », confiait le ministre John Ciaccia, qui a côtoyé Gérard D. Levesque pendant deux décennies au parlement.

Unaniment, ses collègues libéraux ont reconnu en M. Levesque un exemple incomparable de fidélité et de loyauté pour son par-

ti et ses électeurs. « On avait l'impression que le sang de la Gaspésie coulait dans ses veines », signalait Lise Bacon en ajoutant que malgré toutes ses responsabilités, il n'a jamais oublié les gens de Bonaventure.

« Il a tout fait ce que l'on peut faire dans un parti et il l'a très bien fait », soulignait Daniel Johnson. « Dans les périodes sombres, il a maintenu le parti à bout de bras », affirmait de son côté John Ciaccia. « Il a été constamment celui qui respectait les volontés du chef et d'un parti qui a été très exigeant pour lui à quelques reprises », rajoutait Lise Bacon.

Adversaire coriace

S'il a eu, à l'occasion, des divergences de vues avec Gérard D. Levesque, le député péquiste de Lévis, Jean Garon, gardera un souvenir indélébile du député-ministre de Bonaventure : un élu totalement dédié à la cause de son coin de pays. « S'il donnait l'image d'un homme calme et détendu, il n'était pas un mou. Il était un adversaire coriace. »

Sous-ministre aux Finances de 1985 à 1992, Claude Séguin conserve de M. Levesque l'image d'un patron exigeant mais pas intempêtif pour deux sous. « Il n'a pas été détruit par la politique. Il a maintenu tout au long de sa carrière un mode de vie équilibré et il a conservé une intégrité sans reproche. »

Alain Rhéaume, l'actuel sous-ministre aux Finances, a tenu à briser le mythe voulant que Gérard D. Levesque connaissait mal le fonctionnement des grands rouages financiers. « Il saisissait les subtilités et les nuances des questions financières », affirme M. Rhéaume qui se souviendra de M. Levesque comme d'un patron « chaleureux et attachant ».

L'entourage politique du député de Bonaventure durement ébranlé

Même si son entourage politique s'attendait d'un jour à l'autre à une mauvaise nouvelle, le décès du ministre des Finances et député de Bonaventure Gérard D. Levesque a tout de même frappé durement ses proches collaborateurs.



Le maire de New Richmond, Jean-Marie Jobin.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Chef de cabinet de M. Levesque pendant dix ans, Nicole Appleby-Arbour s'est déclarée « émotivement ébranlée » par le départ de l'homme qui s'est fait un devoir de revenir, généralement en train, dans son comté presque à toutes les fins de semaine depuis son élection en 1956.

« C'est un grand Gaspésien et un grand Québécois. S'il est aussi respecté par l'ensemble de la population et par ses adversaires, c'est parce qu'il a été respectueux des autres », affirme Mme Appleby-Arbour.

La fête organisée en l'honneur de M. Levesque le 2 mai 1992, pour souligner notamment ses 36 ans de vie parlementaire constituée le plus beau souvenir de son association avec le ministre des Finances.

Roy Langevin, attaché politique de M. Levesque au bureau de comté de New Carlisle, est sans doute celui qui a suivi le plus étroitement la carrière de M. Levesque. Il a organisé son élection à la tête de la Chambre de com-

merce de la Gaspésie en 1952, avant de jouer un rôle similaire en 1956, en politique provinciale.

« On se connaît depuis 1930. Gérard avait quatre ans, j'en avais deux. Je lui ai appris le français et il m'a appris l'anglais. En réalité, il parlait déjà les deux langues mais mon père lui donnait 25 cents par semaine pour qu'il m'enseigne l'anglais. »

Nancy Arbour, attachée politique du bureau de Maria, retient quant à elle la vitalité peu commune de son patron, même pendant les derniers mois.

« Il a arrêté d'aller à son bureau jeudi passé, mais il a traité, lu et signé des documents encore ven-

dredi. Il a travaillé alité parfois. Depuis mai, son rapport avec nous avait changé. Il s'est rapproché, et nous saluait à chaque occasion un peu comme si c'était la dernière fois qu'il nous voyait. »

« Il m'a donné l'accolade lors de la rencontre des maires cet automne et ça m'a beaucoup touché. Surtout que nous avons eu nos divergences au cours des 16 ans pendant lesquels nous nous sommes côtoyés », précise le maire de Nouvelle et préfet de la MRC d'Avignon, Renad Plourde, qui fut longtemps militant péquiste avant d'appuyer le député de Bonaventure.

Le maire de New Richmond, Jean-Marie Jobin, l'a rencontré dès son arrivée en Gaspésie, en 1952. « Le souvenir permanent qui reste, c'est son désir de travailler au mieux-être de la population. C'était fondamental pour lui. »

Le préfet de la MRC Bonaventure et maire de Saint-Siméon, Jean-Guy Poirier, retient l'image d'un homme de compromis. « Même quand un maire allait le voir avec un projet peu réaliste, il ne disait jamais non. A force de discussion, il finissait par en arriver à un compromis. Il était aussi extrêmement disponible », dit M. Poirier.

Les maires de la région bouleversés

QUÉBEC — Le maire de Paspébiac, Lévis Loiselle, était bouleversé, hier, lorsqu'on lui a demandé de commenter la mort de l'un de ses plus célèbres concitoyens, le député de Bonaventure Gérard D. Levesque.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Paspébiac, c'est là que le ministre des Finances a vécu, travaillé et rencontré ses électeurs lorsqu'il se rendait dans sa circonscription. C'est aussi là qu'il est allé passer les derniers jours de sa vie avant de revenir mourir à Québec.

« Il s'est inscrit dans l'histoire gaspésienne, a-t-elle ajouté, et son plus grand titre c'est d'avoir été

nombreuses années », a précisé M. Tennier.

« Dans la population, c'est la consternation, a dit M. Loiselle, parce que perdre une personne d'une aussi grande taille c'est comme une grande famille qui perd son père. »

La mairesse de Bonaventure, Mme Suzette Arseneault, avait des sanglots dans la voix et éprouvait toutes les difficultés du monde à terminer ses phrases.

« Je pense qu'on a perdu quelqu'un d'important, a-t-elle confié. Depuis le début de sa maladie on croyait qu'on s'était préparé à son départ, mais ce matin on constate qu'on n'était pas prêt du tout. »

député de Bonaventure et il l'a été jusqu'à la fin. »

Le maire de New Carlisle, Barry Tennier, a expliqué qu'il va manquer profondément à toute la Gaspésie. « Nous sommes consternés, M. Levesque signifiait beaucoup pour nous », a-t-il souligné.

Dans toute la région, « Gérard D. » a aussi été le modèle du député-providence et on se demande qui pourra bien lui succéder. « Ça sera difficile, ça va prendre de



Le fleurdelysé était en berne, hier, sur l'édifice de l'Assemblée nationale pour rendre un dernier hommage à la mémoire du ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, décédé mercredi soir. Toutes les activités prévues sur la colline parlementaire à Québec ont été annulées, les commissions parlementaires comme la traditionnelle séance des questions. L'Assemblée a suspendu ses travaux jusqu'à mardi.

Horaires des cérémonies

Chapelle ardente au Salon rouge de l'Assemblée nationale :

Aujourd'hui, à compter de 16 h : accueil des dignitaires ; 17 h à 18 h : accueil du personnel de l'Assemblée nationale, des cabinets ministériels et de celui du ministère des Finances ; 19 h à 21 h : accueil du public ;

Demain, de 10 h à 12 h : accueil du public ; 13 h : funérailles en la basilique de Québec présidée par l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture.

À Paspébiac, les restes du défunt seront exposés en chapelle ardente, à l'église Notre-Dame, dimanche, de 16 h à 21 h, et lundi de 10 h à 13 h.

Un service funèbre aura lieu dans le même temple, lundi, à 14 h, puis la dépouille sera inhumée au cimetière Notre-Dame de Paspébiac.

La GUEPIÈRE



NOS VÊTEMENTS DE NUIT FINETTE 29.95 voyez la collection exclusive de la guèpière... combinaison longue et robe de chambre, idéales pour le sommeil ou la détente dans le confort de la douce finette pur coton. choix d'imprimés bouquets de fleurs ou rayures aux coloris tendres de rose et lavande ou plus accentués de forêt et iris. petits boutons et liséré de satin. aussi, robe de nuit longue ou pyjama long 34.95, pyjama boxeur 29.95, chemise polo 24.95.

SIMONS GALERIES DE LA CAPITALE, RENOUVÉLÉ, PLUS SPACIEUX, À VOIR MAINTENANT !



Guardalavacances!

FÉLICITATIONS!

M. JOSEPH GOURDE
DE BEAUPORT

LE SOLEIL VOUS AMÈNE A

Guardalavaca

TIRAGE DU 12 NOVEMBRE

Être abonné,
c'est tout ce qui compte!

50 personnes se berceront sous le soleil de Guardalavaca. Vous aussi pouvez gagner en étant abonné au Soleil (Abonnés recevant Le Soleil 5, 6 ou 7 jours par semaine). Tirages entre le 4 septembre et le 23 novembre 1993, sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.



LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

ABONNEZ-VOUS!
647-3333
(1 800 463-2362)

HO, HO, HOLA

LE PAIEMENT

APPARAT DE NUIT
\$899

Ce style classique contemporain comprend un large bureau, une tête de lit, un miroir et deux tables de chevet.

COMMODE 299\$
PRIX D'ENTREPÔT



AMANDE ET CHÊNE

\$449



Comprend un bureau de 61 po, une tête de lit, un miroir et une table de chevet.
 Armoire 199\$
PRIX D'ENTREPÔT

UN FUTUR CLASSIQUE

\$599



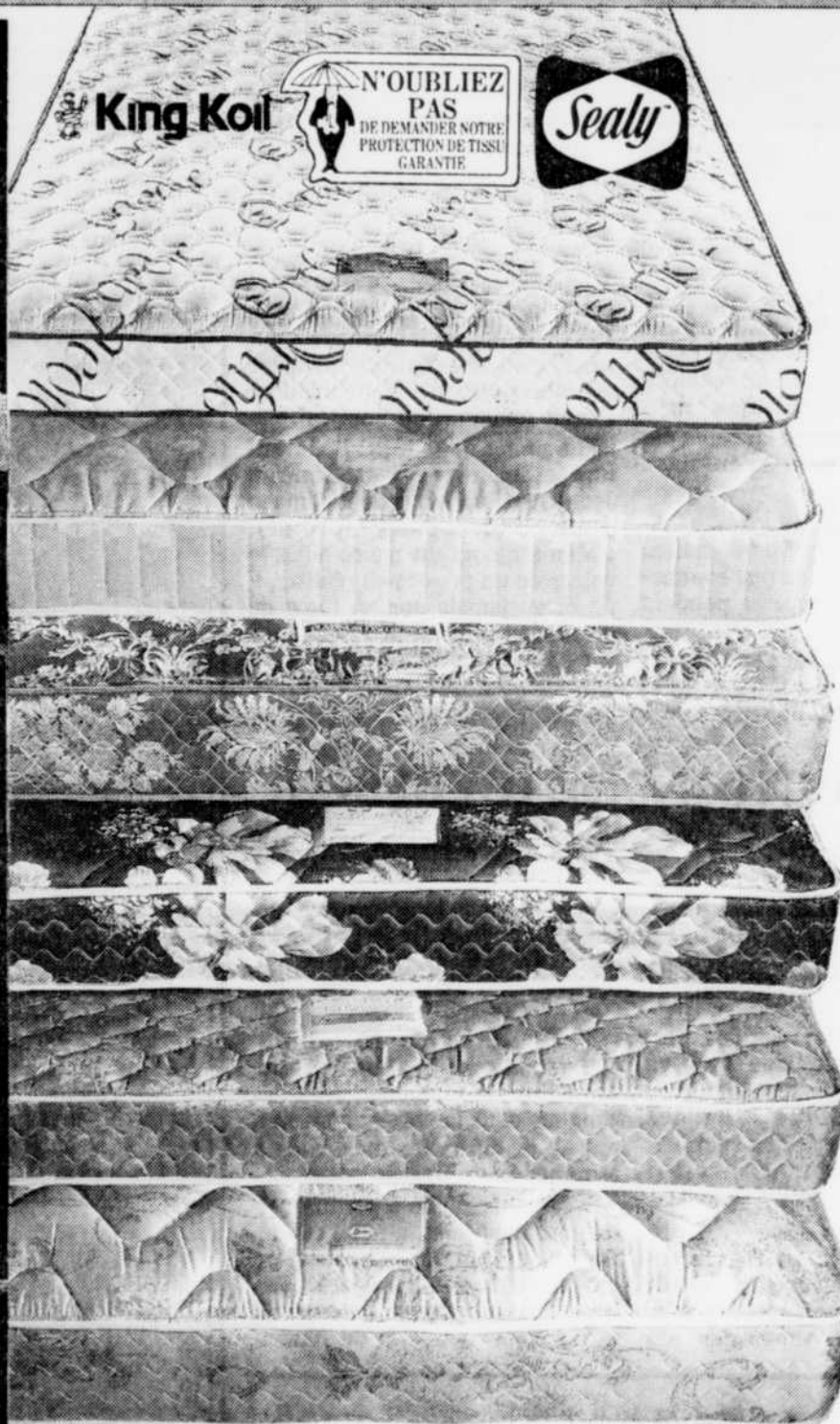
Comprend un bureau, une tête de lit, un miroir et deux tables de chevet.
 Commode 239\$
PRIX D'ENTREPÔT

LE TRADITIONNEL

\$1299



Comprend un bureau, un miroir, une base, une tête de lit et une table de chevet.
 Armoire 499\$
PRIX D'ENTREPÔT



ENSEMBLE ORTHOPÉDIQUE KING KOIL

\$199 Ens. 1 place
PRIX D'ENTREPÔT
 Ens. 2 places 289\$ Ens. grand lit 349\$

ENSEMBLE ULTRAPAEDIK KING KOIL

\$299 Ens. 1 place
PRIX D'ENTREPÔT
 Ens. 2 places 399\$ Ens. grand lit 499\$

ENSEMBLE SYMPHONY PLATINUM KING KOIL

\$349 Ens. 1 place
PRIX D'ENTREPÔT
 Ens. 2 places 489\$ Ens. grand lit 599\$

ENSEMBLE POSTURPEDIK VIRTUOSO SEALY

\$399 Ens. 1 place
PRIX D'ENTREPÔT
 Ens. 2 places 499\$ Ens. grand lit 599\$

ENSEMBLE POSTURPEDIK PLATINUM SAUTERNE SEALY

\$599 Extra-ferme
 Ens. 1 place
PRIX D'ENTREPÔT
 Ens. 2 places 699\$ Ens. grand lit 799\$

ENSEMBLE POSTURPEDIK PLATINUM CORNICHE SEALY

\$599 Super moelleux
 Ens. 1 place
PRIX D'ENTREPÔT
 Ens. 2 places 699\$ Ens. grand lit 799\$

AUBAINES SENSATIONNELLES À TRAVERS LE MAGASIN, PLUS... AUCUN ACOMPTE*, AUCUN INTERET, AUCUN PAIEMENT AVANT LE

15 JUILLET 1994

SUR ABSOLUMENT TOUT!

TOUS LES MEUBLES! TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS! TOUS LES AUDIO/VIDÉO!

LE CADEAU PARFAIT!



OFFREZ DES CERTIFICATS-CADEAUX LÉON AU MONTANT DE 50\$ ET 100\$. UN CADEAU SOUHAITÉ!
CONSULTEZ NOTRE SENSATIONNEL



VANIER 100, rue Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys **683-9600**

SAINTE-FOY 2600, boul. Laurier, Place de la Cité **657-6902**

LÉVIS 300, côte du Passage, Galeries Chagnon **835-0606**

* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Paiement du 15 juillet. Le rabais "emporter" n'est pas applicable sur tous les achats. La promotion de paiement n'est pas accordée à notre Coin des ventes.

CAHIER DE NOËL DE 24 PAGES

La paralysie menace les chantiers Les syndicats de la construction prêts à monter au front

QUÉBEC — Les leaders syndicaux menacent les chantiers de construction québécois de paralysie.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

« Nous allons recommander à tous nos membres de déclarer la guerre au projet de loi du ministre Cherry, dit Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction. Si on ne le fait pas, d'ici cinq ans il n'y aura pas que les travailleurs du résidentiel qui se retrouveront sans convention collective et sans recours. Mais aussi ceux du commercial, de l'industriel et des autres secteurs. »

Débrayage de plus de 100 000 travailleurs, manifestations monstres à Québec et Montréal, blocage des chantiers: aucun moyen de pression n'est désormais écarté, affirme Maurice Pouliot, du Conseil provincial des métiers de la construction. A très court terme, rien, par exemple, n'interdirait à des travailleurs « de tomber malades ».

La FTQ-Construction et le Conseil, qui représentent 90 000 travailleurs, ont à nouveau réclaté, hier, à Montréal, le retrait immédiat du projet de loi modifiant les relations de travail dans l'industrie de la construction. En gestation depuis quelques jours, l'opposition s'organise. Mais c'est dans la désunion que les organisations syndicales s'apprentent à monter au front. Pour l'instant, la CSN et la CSD se concertent d'un côté, la FTQ et le Conseil de l'autre.

Olivier Lemieux, président de la CSN-Construction, pense tout de même que certaines actions pourraient être « officieusement » coordonnées avec les deux autres syndicats. « Le pro-



Maurice Pouliot, du Conseil provincial des métiers de la construction.

jet est tellement inacceptable que tout le monde le combattra avec la dernière énergie », indique Claude Gingras de la CSD.

Si elles s'entendent pour dénoncer la déréglementation résidentielle, les quatre associations ne font pas la même analyse des clauses ayant trait au découpage de l'industrie en quatre secteurs pour les fins de la négociation des conventions collectives. La CSN et la CSD n'ont pas digéré que la FTQ et le Conseil aient récemment invité en catimini le ministre du Travail à donner suite à cette idée.

PQ

À l'Assemblée nationale, le Parti québécois votera contre le projet de loi 142. « Quand le bien est pire que le mal à enrayer, on ne peut pas y être favorable », déclare Francis Dufour, député de Jonquière et porte-parole de l'opposition en matière de Travail.

Au plan de la négociation, le projet ramène l'industrie à son époque pré-Commission Cliche, estime le député. Le PQ serait par ailleurs favorable à une déréglementation limitée à la construction de tout immeuble de quatre logements ou moins. Et non pas de huit logements ou moins, comme le prévoit le projet.

Gratuité des médicaments: pas de solution en vue pour les malades de fibrose kystique

QUÉBEC — La rencontre tenue hier entre la direction de l'Association québécoise de la fibrose kystique et le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, n'a pas permis de trouver une solution à la volonté du ministre d'abolir la gratuité des médicaments aux 1000 personnes atteintes de cette grave maladie, à moins qu'elles ne reçoivent de l'aide sociale.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Le président de l'Association, M. Yves Pesant, s'est dit « toujours inquiet » au sortir d'une rencontre de deux heures avec le ministre sans toutefois vouloir apporter d'autres commentaires. Une deuxième rencontre doit se tenir la semaine prochaine.

Dès le début de la rencontre, les représentants de l'Association ont remis au ministre Côté une lettre dans laquelle il lui demandait « d'annoncer publiquement, sans délai, l'annulation de cette décision relative à l'abolition de la

circulaire "Malades sur pied" », à la suite de nombreux appels de détresse reçus par l'Association.

Ils ont également réclaté du ministre qu'il reconnaisse au groupe d'experts nommé récemment par le Conseil consultatif de pharmacologie, le mandat de faire des recommandations sur une utilisation optimale des médicaments tant au point de vue thérapeutique qu'économique, dans le traitement de la fibrose kystique du pancréas.

Ils ont également déploré « l'absence complète de consultation » avant l'annonce de l'abolition de la circulaire. « Cette décision engendrera une

augmentation considérable de la fréquence des hospitalisations des personnes atteintes de fibrose kystique et des coûts infiniment plus prohibitifs », écrivent-ils tout en mentionnant « la profonde angoisse dont souffrent déjà les personnes affligées par cette maladie mortelle ».

Ils prévoient aussi que cette décision va entraîner une diminution de la recherche en fibrose kystique.

Il semble que les deux parties ne soient pas d'accord sur les coûts en médicaments d'une personne souffrant de fibrose kystique.

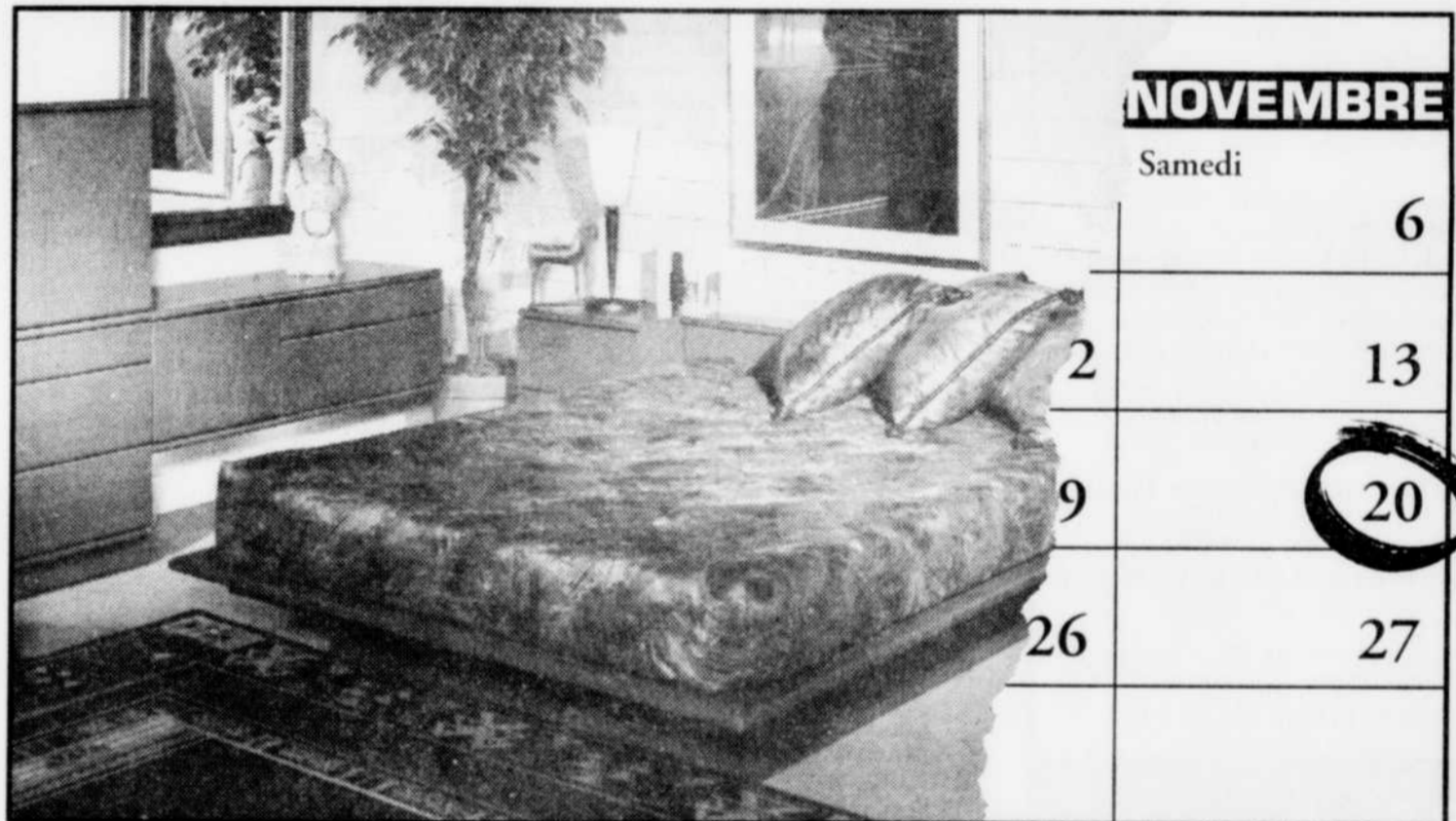
■ Appel au boycott du quotidien The Gazette

MONTREAL (PC) — Six mois jour pour jour après le lock-out décrété contre les 63 typographes de The Gazette, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a lancé, hier, un appel au boycott du quotidien montréalais. Le secrétaire général de la FTQ, M. Clément Godbout, a invité les 475 000 lecteurs (en semaine) du quotidien « à cesser de l'acheter et de le lire », les annonceurs « à se trouver un autre véhicule publicitaire » et les élites québécoises « à ne plus accorder d'entrevues » aux journalistes du quotidien anglophone. « The Gazette ne mérite pas mieux que d'être rejeté par les travailleurs et les citoyens du Québec, a lancé M. Godbout. Pour la FTQ, le lock-out actuel est illégal, irresponsable et inacceptable de la part d'un citoyen (corporatif) comme The Gazette. »

SAMEDI 20 NOVEMBRE

L'INCROYABLE

Vente 8 heures



Mobilier de chambre modulaire en chêne teint, aux lignes épurées et sobres pouvant se prêter à tout décor. Offert dans un vaste choix de finitions. L'ensemble comprend la commode, l'armoire, le lit et 2 tables de chevet. **3488\$** TPS incluse

8 HEURES DE RABAIS SPECTACULAIRES SUR TOUT...TOUT...TOUT...

AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1994*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE DU 23 DÉCEMBRE "GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN:
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Nous sommes fiers de nous associer à l'exposition "Un Art de Vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec" présentée au Musée de la civilisation



Manoir Richelieu

FORFAIT SPECTACLE

25 novembre 1993

LAURENCE JALBERT

Forfait spécial incluant coucher et billets de spectacle + taxes. (spectacle à la salle Internationale).

110\$ 2 pers./jour en occ. double 55\$ par pers./jour en occ. double



FORFAIT PARTY DE BUREAU

Du 28 novembre au 20 décembre 1993



Incluant: 1 coucher, 1 souper, 1 brunch, activités de l'hôtel, 1 chambre gratuite par 15 occupées.

90\$ p.p./jour en occ. double
180\$ 2 pers./jour en occ. double

Réservez immédiatement en composant le **1-800-463-2613.**



Les Magasins

LE TRAVAILLEUR SPORTIF

SPECIALITÉS: VÊTEMENTS ET CHAUSSURES DE TRAVAIL ET DE PLEIN AIR

- Conception ultramoderne
- Confortable et chaud

JUNIOR
à partir de
209⁹⁹

ADULTE
à partir de
279⁹⁹



Place Laurier
3e étage
(voisin de Sears)
650-3868

Galerias de la Capitale
1er étage
(2e voisin de la Bate)
627-3384

La Grande Place
Arthabaska
357-3610

Enquête de Statistique Canada

Une Canadienne sur deux est victime de violence

OTTAWA — Une femme canadienne sur deux a subi au moins un acte d'agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans, révèle une enquête effectuée par Statistique Canada.

Textes de MANON CORNELIER
de la Presse canadienne

Le quart des femmes ont subi cette violence aux mains de leur conjoint actuel ou précédent, que ce soit dans le cadre du mariage ou d'une union de fait, ont permis d'apprendre les entrevues téléphoniques réalisées entre février

et juin 1993, auprès de 12 300 femmes âgées de 18 ans et plus.

Une femme sur dix qui a été violente par son conjoint a révélé avoir craint pour sa vie au moins une fois, et 21 % ont vu la violence persister durant la grossesse.

Plus de 40 % de celles qui ont quitté leur conjoint violent au-

raient été assaillies plus de dix fois. Environ 20 % auraient vu la violence continuer durant ou après la séparation, quand elle ne s'aggravait pas.

« Dans les mariages, la principale forme de violence consiste à pousser, empoigner ou bousculer sa conjointe. Viennent ensuite : proférer des menaces, gifler, lancer des objets, donner des coups de pied, mordre et donner des coups de poing. Un nombre important de femmes ont également

déclaré avoir été battues, agressées sexuellement, étranglées, frappées avec un objet, et qu'une arme à feu ou un couteau ont été utilisés contre elles », indiquent les documents rendus publics hier.

L'étude, la première du genre au monde, confirme aussi que les femmes sont surtout menacées par des personnes de leur entourage. Ainsi 45 % des femmes violentées l'ont été par un homme qu'elles connaissaient et 17 %

l'ont été à la fois par une connaissance et un inconnu.

Un autre fait troublant révélé par l'enquête est l'incidence de la violence contre les jeunes femmes. Au cours des 12 derniers mois, 10 % des femmes de tout âge ont été victimes d'agression mais chez les 18-24 ans, ce taux passe à 30 %.

Le facteur de risque le plus important révélé par l'enquête est l'existence d'un cycle de violence dans la famille.

« Les femmes dont le beau-père est violent sont trois fois plus susceptibles d'être agressées par leur mari ou conjoint que celles dont le beau-père n'est pas violent », soulignent les chercheurs.

Par ailleurs, l'alcool serait un élément déclencheur dans près de la moitié des cas de violence. Le taux de voies de fait chez les femmes vivant avec un mari ou un conjoint qui boit beaucoup (cinq consommations et plus en une seule occasion) est six fois plus élevé que le taux chez les femmes dont le mari ou le conjoint ne boit pas.

Un triste constat de la réalité

OTTAWA (PC) — Les données révélées hier par Statistique Canada sur la violence faite aux femmes ont secoué mais pas surpris les personnes oeuvrant auprès des femmes agressées.

« Lorsqu'une source très crédible confirme ce que nous soupçonnions depuis longtemps au sujet de l'étendue et de l'incidence de la violence faite aux femmes, cela fait réfléchir », a indiqué hier par voie de communiqué la secrétaire d'État à la Condition féminine, Mme Sheila Finestone.

Les responsables du réseau d'hébergement québécois y ont vu un reflet de leur expérience quotidienne.

« Ça confirme ce que nous savions déjà. C'est bouleversant de voir ces chiffres noirs sur blanc. Par contre, il y a un côté positif à tout ça. Enfin, une enquête nationale crédible dit ce que nous tentons de faire comprendre depuis des années », a déclaré Mme Patricia Rossi, présidente de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes en difficulté et violentées du Québec.

« On ne tombe pas en bas de nos chaises », a simplement renchéri Mme Fleurette Boucher, porte-parole du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

« Il va falloir qu'on se questionne sur les rapports hommes-femmes, sur nos valeurs et nos normes. C'est ça qui est fondamental. Il faut penser à faire de la prévention auprès des jeunes et à les sensibiliser à des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes », a-t-elle ajouté.

Hier, Mme Finestone a répété les promesses faites par les libéraux au cours de la dernière campagne électorale, soit la tenue d'une campagne nationale de sensibilisation du public et l'adoption de mesures obligeant l'agresseur à quitter le foyer conjugal. Ottawa collaborera aussi avec les provinces pour mieux faire respecter les ordonnances de bonne conduite prises à l'encontre de l'agresseur.

Elle a ajouté que des crédits supplémentaires seraient accordés aux organismes qui viennent en aide aux femmes battues et à leurs enfants.

Par ailleurs, Mmes Rossi et Boucher n'étaient pas étonnées d'apprendre que 86 % des femmes victimes de violence n'en aient rien dit à la police.

■ Blocus naval d'Haïti: retour de navires canadiens

HALIFAX (PC) — Deux navires de la marine canadienne qui prenaient part au blocus naval contre Haïti rentrent au Canada mardi, a annoncé hier l'armée. La frégate Gattineau et le navire d'approvisionnement Preserver avaient quitté Halifax à la fin de septembre pour des exercices au large de Porto Rico, avant d'être envoyés en eaux haïtiennes, pour participer au blocus des Nations unies, à la mi-octobre. Le commandement maritime a expliqué hier que puisque d'autres pays sont venus s'ajouter au blocus, le Canada ramène sa contribution à un seul navire. Ce troisième bateau, le Fraser, restera dans la région jusqu'au mois prochain et sera ensuite remplacé par le Provident d'Esquimalt, en Colombie-Britannique. Entre-temps, le Preserver se préparera pour une mission en mer Adriatique, en février, pour y aider à faire appliquer les sanctions de l'ONU contre l'ex-Yougoslavie.

ENCORE PLUS DE TEMPS POUR MAGASINER
Nos magasins sont maintenant ouverts de 10h à 17h le dimanche!

Jours la Baie

Dernier week-end pour profiter des bas prix de notre grand solde saisonnier!

50 % de rabais*

SEULEMENT 2 JOURS! PULLS EN ACRYLIQUE POUR FEMME Aspect cachemire
Le choix varie selon le magasin.
Ord. 24,99 \$.
Jours la Baie 12,49 \$ ch.
Pulls pour femme, rayon 147.

BIJOUX EN OR 10 CT ET 14 CT
*Sur le prix ordinaire.
Bijoux en or, rayon 234. Exceptions: bijoux Decor, Charter Collection et ceux à prix vedette finissant par 99 \$.

CHEMISES DE VILLE BOUTIQUE DE PIERRE CARDIN
À manches longues. Ord. 36 \$ à 40 \$.
Jours la Baie 18 \$ à 20 \$ ch.
Chemises pour homme, rayon 330.
Le choix varie selon le magasin.

TOUS LES COUVERTS JOHNSON BROS. ET TOUS LES COUVERTS ET ARTICLES SUIVIS ROYAL ALBERT
Aussi à 25 % de rabais*. Articles suivis Johnson Bros. *Sur le prix ordinaire.
40 % de rabais*. Articles-cadeaux et plats de cuisson Royal Albert.
*Sur le prix ordinaire.
Vaisselle, rayon 614.

TOUS LES SACS DE LITERIE TEXMADE À PLUS DE 200 \$
Ord. 200 \$ à 380 \$.
Jours la Baie 99,99 \$ à 189,99 \$ ch.
Linge de maison, rayon 601.

ASPIRATEURS BEAUMARK N° 98605. Ord. 599,99 \$.
Jours la Baie 299,99 \$ ch.
Dans certains magasins.

40 % de rabais*

BAGAGES DE MARQUES RÉPUTÉES Destination, Diane Von Furstenberg, Ricardo, Santini, Contour et tous les ensembles de fin de série.
*Sur le prix ordinaire.
Bagages, rayon 796. Le choix varie selon le magasin.

PULLS HUNT CLUB EN LAINE D'AGNEAU, POUR HOMME
Ord. 35 \$ à 60 \$.
Jours la Baie 21 \$ à 36 \$ ch.
Pulls pour homme, rayon 344.

TENUES D'EXTÉRIEUR D'HIVER POUR FILLE ET GARÇON
Tailles 2 à 16.
*Sur le dernier prix étiqueté.
Vêtements pour enfant, rayon 400.

ARGENTERIE CREUSE PLAQUÉE
Ord. 9,99 \$ à 179,99 \$.
Jours la Baie 5,99 \$ à 107,99 \$ ch.
Vaisselle et argenterie, rayons 614 et 619.

ARTICLES DE SERVICE EN VERRE IMPORTÉS D'ITALIE
Tons cobalt, émeraude ou ambré.
Ord. 15,95 \$ à 79,95 \$.
Jours la Baie 9,57 \$ à 47,97 \$ ch.

UN SEUL JOUR! TOUS LES OREILLERS À BOURRE NATURELLE
Duos exceptés.
*Sur le prix ordinaire.
Le samedi 20 novembre 1993 seulement.

TOUTES LES CANTONNIÈRES
*Sur le prix ordinaire.
Rideaux, rayon 562.

30 % de rabais*

TENUES DE NUIT ET PEIGNOIRS POUR FEMME
Tenues La Lingerie, modèles pour jeune femme, peignoirs couverture FairSet, robes de nuit et peignoirs en éponge à envers brossé. *Sur le prix ordinaire.
Tenues de nuit et de détente, rayons 170 et 820.

DESSOUS DE FABRICANTS RÉPUTÉS
Pour femme, camisoles, jupons, etc.
Ord. 27 \$ à 68 \$.
Jours la Baie 18,90 \$ à 47,60 \$ ch.
Dessous, rayon 185.

CHAUSSETTES ET COLLANTS MCGREGOR, POUR ELLE ET LUI
Collections Superstar, Footprints, American Essentials et Weekender.
Ord. 2,99 \$ à 14 \$.
Jours la Baie 2,09 \$ à 9,80 \$ ch.
Accessoires pour homme et collants, rayons 225 et 360.

CHAUSSETTES ET SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMME
Exceptions: Calvin Klein, Tommy Hilfiger, Joe Boxer et Jockey.
*Sur le prix ordinaire.
Accessoires, rayon 360.

ACCESSOIRES POUR HOMME
• Ceintures • Maroquinerie • Couvre-chefs • Gants • Echarpes • Parapluies • Lunettes fumées. *Sur le prix ordinaire.

POUR HOMME, TOUTES LES CHEMISES SPORT À PRIX ORDINAIRE DE 19,99 \$ OU PLUS
P.M.G.TG *Sur le prix ordinaire.
Chemises sport, rayons 350 et 858.

DORMEUSES COUVERTURE
Bébé, tailles P.M.G. Bambin, tailles 2 à 3X et 4 à 6X. Ord. 9,99 \$ à 13,99 \$.
Jours la Baie 6,99 \$ à 9,79 \$ ch.
Boutique de bébé, rayon 401.

CHAUSSURES CHIC POUR LUI
Nunn Bush, Belotti, Florsheim, Hush Puppies, Hunt Club, Real Shoes, Grenadier et Northern Spirit.
*Sur le prix ordinaire.

30 % de rabais*

DERNIER JOUR! ROBES CARRIÈRE
Le choix varie selon le magasin. Tailles courantes et petites. Exceptions: Leslie Fay, Liz Claiborne et Boutique Collections. *Sur le dernier prix étiqueté.
Robes, rayons 110 et 803. Dans certains magasins.
Le samedi 20 novembre 1993 seulement.

DERNIER JOUR! CHOIX DE TENUES COUTURE DES FÊTES, POUR FEMME
Tailles courantes, petites et fortes. Le choix varie selon le magasin.
*Sur le prix ordinaire.
Mode pour femme, rayons 109, 127 et 196. Dans certains magasins. Le samedi 20 novembre 1993 seulement.

TOUTES LES TENUES D'EXTÉRIEUR POUR FEMME
*Sur le prix ordinaire.

TOUTE LA MODE REAL CLOTHES POUR FEMME
Jeans, pulls, fuseaux et chemisiers.
Ord. 29 \$ à 59 \$.
Jours la Baie 19,99 \$ à 40,99 \$ ch.
Mode Jeunesse, rayons 463 et 466.

POUR BÉBÉ, TENUES HABILLÉES ET TENUES D'EXTÉRIEUR
*Sur le prix ordinaire.
Vêtements pour bébé, rayon 455.

TENUES CHIC
Tailles 2 à 16 pour garçon, tailles 2 à 14 pour fille. Ord. 19,99 \$ à 119,99 \$.
Jours la Baie 13,99 \$ à 83,99 \$ ch.
Vêtements pour enfant, rayons 405 et 413.

VERRES À PIED EN VERRE OU EN CRISTAL
*Sur le prix ordinaire.
Exception: verres Isabelle.
Vaisselle, rayon 614.

Les Jours la Baie prennent fin le dimanche 21 novembre.

TOUTES LES REPRODUCTIONS ET TOUS LES ACCESSOIRES DÉCORATIFS
*Sur le prix ordinaire.
La Galerie et accessoires décoratifs, rayons 526 et 534. Dans certains magasins.

TOUTE LA LITERIE COORDONNÉE DE MARQUES DE RENOM ET EN STOCK
*Sur le prix ordinaire.
Literie, rayons 601 et 879.

25 % de rabais*

TOUTE LA MODE D'AUTOMNE CONCEPT XXV
Tenues de jean et de tricot. Tailles 6 à 12. P.M.G. Ord. 25 \$ à 70 \$.
Jours la Baie 17,99 \$ à 51,99 \$ ch.
Concept XXV, rayon 477. Dans certains magasins.

INTERCHANGEABLES POUR ENFANT
Fille, tailles 2 à 14; garçon, tailles 2 à 16.
Ord. 5,99 \$ à 29,99 \$.
Jours la Baie 4,49 \$ à 22,49 \$ ch.
Vêtements pour enfant, rayon 400.

TOUTES LES CHAUSSURES POUR FEMME
Modèles chic ou tout-aller.
Ord. 29,99 \$ à 120 \$.
Jours la Baie 22,49 \$ à 89,99 \$ la paire.
Chaussures rayons 262, 267, 271 et 835.

BOTTES D'HIVER POUR TOUTE LA FAMILLE
Aussi à 40 % de rabais*.
Bottes de fin de série pour tous!
*Sur le prix ordinaire.
Bottes, rayons 264, 370 et 446.

TOUTES LES LUMIÈRES DE NOËL ET LES AMPOULES DE RECHANGE
*Sur le prix ordinaire.
Boutique de Noël, rayon 540.

TOUS LES COUTEAUX 4 ÉTOILES D'HECKELS
*Sur le prix ordinaire.
Articles ménagers, rayon 637.

TOUS LES COUSSINS DE CHAISE ET DÉCORATIFS
*Sur le prix ordinaire.
Rideaux, rayon 562.

D'AUTRES BEAUX RABAIS? EN V' LÀ!

50 \$ de rabais
BATTERIE DE CUISINE EXCELLENT RESISTAL, 7 PIÈCES, DE T-FAL
Ord. 159,99 \$.
Jours la Baie 109,99 \$
Tens
Articles de cuisine, rayon 637.

30 % à 40 % de rabais
CHOIX DE DESSOUS DE GRANDES MARQUES, POUR FEMME
WonderBra, Vogue, Warner's, Playtex, Dim, Naturanna et autres.
*Sur le prix ordinaire.
Dessous, rayon 178.
Le choix varie selon le magasin.

25 % à 40 % de rabais
LES COLLANTS FINS BAYCREST: MOINS CHERS À LA DOUZAINÉ!
Un collant fin, 25 % de rabais!
6 collants fins, 30 % de rabais!
12 collants fins, 40 % de rabais!
*Sur le prix ordinaire.
Collants fins, rayon 225.

25 % à 40 % de rabais
VASTE ASSORTIMENT DE MEUBLES!
• Canapés, causeuses et fauteuils, y compris les modèles en cuir!
• Chambres à coucher
• Meubles audio-vidéo
• Salles à manger
• Meubles d'appoint
• Canapés à recouvrement fait sur commande
*Sur le prix ordinaire.

40 \$ de rabais
MAGNÉSCOPE HITACHI À 2 TÊTES N° VTM161.
Ord. 319 \$.
Jours la Baie 279 \$ ch.
Appareils électroniques, rayon 681.
Dans certains magasins.

10 \$ de rabais
FRITEUSE TEFAL N° 89,99 \$.
Jours la Baie 79,99 \$ ch.
Petits électroménagers, rayon 636.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

En se rendant chez Latulippe, Plourde voulait se «faire descendre» par la police

QUÉBEC — La Sûreté du Québec a confirmé hier que Gervais Plourde, cet individu abattu mardi à l'intérieur du magasin Latulippe, avait déjà fait part de ses intentions de monter un plan afin de se faire tuer par des policiers.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

Selon le porte-parole de la SQ, Camil Gagnon, Plourde avait remis à son ex-femme une cassette vidéo «très explicite» dans laquelle il faisait part de ses projets «pour se faire descendre». Comme ce fut le cas mardi, il avait planifié son scénario comme s'il s'agissait d'un vol à main armée.

«C'est délicat, mais ça ressemble beaucoup à ça, même si on ne peut confirmer que Gervais Plourde ait suivi son plan à la lettre. Mais il est probable qu'il ait

voulu s'exposer afin de se faire tirer. C'est ce qui expliquerait peut-être que son premier coup de feu soit allé se loger au plafond du magasin, même s'il aurait pu tirer sur le policier caché dans le petit local», a indiqué M. Gagnon.

Dans les minutes suivant la prise d'otage, les policiers de la SQ à Saint-Pascal, dans la région de Kamouraska, ont été contactés par leurs collègues de Québec et ont confirmé les desseins dévoilés par Plourde, en décembre 92.

Il semble que l'individu de 36 ans n'ait jamais caché son admiration pour le caporal Denis Lortie, responsable de la tuerie à l'As-

semblée nationale. Selon des proches, il ne cachait plus sa révolte contre le gouvernement et les hausses de taxes. Il passait dans son milieu pour un homme vaillant, bon père de famille, mais très

renfermé.

L'autopsie de la victime n'a pas encore permis de déterminer s'il avait commis son geste sous l'influence de la drogue ou de l'alcool.

■ Quatre véhicules et un bateau saisis

La rafle du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) contre les braconniers, mercredi matin, a entraîné la saisie de quatre véhicules dont deux Cherokee, un Chevrolet Impala et un Honda Accord, ainsi qu'un bateau. Les 60 agents ont aussi saisi huit armes à feu de gros calibre équipées de télescopes, selon un bilan rendu public hier. Les 20 perquisitions menées simultanément à Drummondville, Shawinigan, La Tuque et Hérouxville, près de Saint-Tite, ont permis de saisir l'équivalent de 18 cerfs de Virginie, dont trois entiers, un orignal dépecé, et 18 paquets congelés de filets de dorés représentant 200 poissons. Les 263 chefs d'accusation risquent d'entraîner des amendes variant entre 351 625 \$ et 1 053 300 \$, selon le ministère.

| | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|
| SAINTE-FOY Lallier Ste-Foy 687-2525 | CHARLESBOURG Charlesbourg Automobiles 623-9843 | SAINT-AIMÉ-DES-LACS Garage Saint-Aimé-des-Lacs 439-3371 | VANIER Boulevard Lexus Toyota 683-6565 | QUÉBEC Automobiles Jalbert 687-4840 | SILLERY Centre de Service Sillery 683-9105 |
|--|---|--|---|--|---|

CHAUSSERIEZ-VOUS
CECI
POUR AFFRONTÉ
L'HIVER?



NOUS NON PLUS!

Et parce que nous ne croyons pas qu'un pneu quatre-saisons peut vous procurer toute la sécurité nécessaire pour affronter l'hiver et ses imprévus, nous fabriquons depuis plus de 50 ans des pneus d'hiver selon une technologie unique au monde et conçus pour faire face aux pires conditions qui soient. Alors si votre sécurité et celle des vôtres vous tient vraiment à cœur, demandez à votre spécialiste de vous poser des pneus NOKIA cet hiver. Après tout, être bien chaussé reste la seule façon de contrôler la grippe.

PNEUS NOKIA

LE SAVOIR-FAIRE FINLANDAIS



SERVICE DE PNEUS MICHAUD

533, 1^{re} Avenue, Québec
529-1791

Heures complémentaires les samedis de 8 h à 12 h, du 16 octobre au 27 novembre 1993

■ Vente de cigarettes interrompue

VILLAGE-DES-HURONS — Le commerçant de cigarettes de contrebande du village huron-wendat a fermé son service à l'auto, hier. La crainte de représailles policières et les pressions du conseil de la nation huronne-wendat lui auraient fait plier bagages. Depuis lundi, ce commerçant avait installé sa roulotte sur le terrain du casse-croûte chez Yvan et vendait des cigarettes aux automobilistes qui n'avaient même pas besoin de descendre de leur véhicule. Du côté de la police du tabac et de la GRC, on affirme qu'on n'avait pas l'intention d'intervenir.

■ Agression sexuelle en plein jour

POINTE-AU-PIC — Une femme de 30 ans qui déambulait dans la rue de la Falaise, à Pointe-au-Pic, vers 15 h, mercredi, a été agressée par un individu en état d'ébriété. La victime a été jetée dans un fossé où l'homme de 46 ans, Lionel Belley, s'est livré à des attouchements sur elle. Afin de la maîtriser, le suspect lui a asséné un coup de bouteille à la tête. Après que son agresseur eut pris la fuite, la jeune femme a réussi à gagner un hôpital où elle a été traitée pour ses blessures. La Sûreté du Québec, en collaboration avec les policiers de La Malbaie, a mis la main au collet de Belley en milieu de soirée. Il a comparu, hier, au palais de justice de La Malbaie, sous des accusations de voies de fait graves et d'agression sexuelle.

RÉSULTATS
Loto-Québec

649
Tirage du 93-11-17
8 28 30 33 37 46
Numéro complémentaire: 24

| GAGNANTS | LOTS |
|--|-------------------|
| 6/6 | 0 2 574 284,50 \$ |
| 5/6+ | 3 257 428,40 \$ |
| 5/6 | 198 3 120,30 \$ |
| 4/6 | 12 655 93,50 \$ |
| 3/6 | 251 718 10,00 \$ |
| Ventes totales: 17 034 998,00 \$ | |
| Prochain gros lot (approx.): 6 000 000,00 \$ | |
| Prochain tirage: 93-11-20 | |

Extra. NUMÉROS LOTS

| | |
|--------------------|------------|
| 337086 | 100 000 \$ |
| 37086 | 1 000 \$ |
| 7086 | 250 \$ |
| Tirage du 93-11-17 | 086 50 \$ |
| | 86 10 \$ |
| | 6 2 \$ |

Banco Tirage du 93-11-18

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 2 | 5 | 15 | 16 | 18 |
| 21 | 23 | 27 | 35 | 42 |
| 43 | 44 | 47 | 50 | 51 |
| 52 | 54 | 57 | 61 | 62 |

Prochain tirage: 93-11-19

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CADEAU DES MERS

Les perles cultivées de Birks, parfaitement assorties et richement lustrées. Chaque rang est enfilé à la main et caractérisé par notre fermoir Birks en or 14 carats.

Collier, 18" 895 \$
Valeur de remplacement: 1 300 \$

Collier, 24" 1 195 \$
Valeur de remplacement: 1 700 \$

Bracelet, 7 1/2" 425 \$
Valeur de remplacement: 550 \$

BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

AVIS PUBLIC

ARMAND BOUDRIAS

APRÈS 64 ANS

LA VENTE QUE VOUS N'ATTENDIEZ PLUS!

NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT!

1,000,000⁰⁰⁰\$

DE VÊTEMENTS POUR HOMMES

La plus grande sélection de vêtements et d'accessoires à Québec

TOUT EST À VENDRE, HABITS ET PLUS ENCORE!

- * BAUMLER * FIL À FIL
- * BUGATTI * VICTOR EMMANUEL
- * HATHAWAY * BERNHARDT et plus

LA VENTE SE POURSUIT

RABAIS jusqu'à 75%

OUVERT DIMANCHE MIDI À 17 H

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9 h 30 à 18 h
jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h
samedi: 9 h 30 à 17 h

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUÉBEC

COMPTANT

VISA MasterCard

LES ARTS ET SPECTACLES

La Biennale Découverte 1993 couronne trois femmes artistes de la région

QUÉBEC — Trois femmes artistes de la région de Québec reçoivent cette année les prix de la deuxième Biennale Découverte, accordés par la Fondation Découverte et la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

par MARTINE R-CORRIVAUT
LE SOLEIL

La main qui prend, une oeuvre de Carole Baillargeon, a valu à son auteure le prix Québec-Capitale de 10 000 \$ qui lui a été remis par le maire Jean-Paul L'Allier lors d'une soirée, au Musée du Québec. Née à Québec où elle vit et travaille, Mme Baillargeon a une impressionnante feuille de route. Depuis 1987, on a pu découvrir sa production lors d'une demi-douzaine d'expositions en solo et une trentaine de participations à des événements de groupe.

Diplômée en scénographie de l'université Concordia, elle y poursuit une maîtrise en arts visuels et s'intéresse à la sculpture et aux installations, en plus de continuer à explorer l'univers du vêtement. Certaines de ses oeuvres sont à la Banque d'oeuvres d'art du Canada et dans la collection Prêt d'oeuvres d'art du Musée du Québec.

Le prix Laurentienne-Vie, une bourse de 5000 \$, est allé à *Tourments - courtpointe*, un poème-



Carole BAILLARGEON

montage de papier et fil à broder signé Nathalie Caron, de Saint-Jean-Port-Joli. Celle-ci occupe cette année, avec une bourse de ressourcement des Affaires culturelles, le studio Cormier, à Montréal. L'artiste expose aussi depuis 1987 et, en plus de publier des textes poétiques, a participé à différents événements/performances depuis 1986.

L'autre prix de 5000 \$, attribué par Noranda, a été décerné à Gilline Tran pour une lithographie intitulée *Fragments de saule*. Originaire de Baie-Comeau, Mme Tran, qui vit à Québec, possède une licence en enseignement des arts visuels et de l'histoire de l'art de Laval et un diplôme de l'École des beaux-arts de Québec. Professeur d'art, illustratrice et membre active de l'atelier Engramme, Mme Tran a participé, depuis 1988, à diverses expositions à travers le monde.



Nathalie CARON



Gilline TRAN

Les oeuvres primées cette année iront rejoindre celles qui l'ont été en 1991, dans une collection en voie d'être constituée par la Fondation Découverte. Les 30 autres pièces retenues pour le concours, parmi les 338 retenues cette année, ont été offertes aux enchères, hier soir.

Géographiquement parlant, si les trois gagnantes sont de la région de Québec d'où proviennent 30 % des oeuvres, un pourcentage équivalent venait de la région de Montréal et le reste de plus de 115 autres localités de la province.

«La leçon de piano» arrive sur nos écrans

QUÉBEC — Enfin, Québec commence à profiter des retombées de Cannes avec la mise à l'affiche aujourd'hui même de deux des films primés, *La leçon de piano* et *Libera Me*. Ces grandes oeuvres devront toutefois affronter la concurrence de deux films américains plus légers, *Adams Family Values* et *Ma vie*. À ces nouveautés s'ajoute une agréable surprise venue du Canada anglais, *Les croqueurs de lotus*.

par LÉONCE GAUDREAU
LE SOLEIL

L'événement cinématographique de ce frusquet mois de novembre est très certainement le film de Jane Campion, *La leçon de piano*, mettant en vedette la magistrale Holly Hunter (prix d'interprétation). Elle tient le rôle d'une jeune Écossaise muette, au siècle dernier, débarquant sur une côte de Nouvelle-Zélande avec sa petite fille et... son piano, pour y rejoindre son nouveau mari (Sam Neill).

Libera Me (prix oecuménique) est nettement plus difficile d'accès. Alain Cavalier, l'auteur du splendide *Thérèse*, compose ici un véritable manifeste social contre toute forme d'oppression. Aucun dialogue n'est prononcé au cours de cette austère mais solennelle messe basse pour le retour à la dignité humaine.

Du côté du cinéma américain, *Addams Family Values* (en v.o.a.) retient toute l'attention. Il y a de bonnes chances pour qu'on retrouve le bel humour noir du premier film : le réalisateur et les scénaristes sont les mêmes, ainsi que les acteurs, dont Anjelica Huston et Raul Julia.

Il faut toutefois s'attendre à ce que le nouveau succès au box-office soit *Ma vie*. Trois salles présentent ce mélodrame avec Michael Keaton et Nicole Kidman. Le magazine américain *Première* conseille d'apporter nos mouchoirs.

Enfin, une surprise, une salle commerciale propose un film du Canada anglais. Il s'agit des *Croqueurs de lotus* (*The Lotus Eaters*), une charmante chronique sociale des années 50, avec Sheila McCarthy. Ce premier long métrage de Paul Shapiro offre une galerie de portraits savoureux.

Radio
TÉLÉVISION
par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Changez-moi ce gène qui me gêne

Le jour où naîtra le journal interactif, vous pourrez choisir entre tous les sujets qui se bousculent sur mon ordinateur. Tiens, aujourd'hui par exemple, il y a *La petite vie*, la langue parlée à la radio, la recherche d'un PDG à Radio-Canada, le ras-le-bol des plugues, le succès de la Course destination monde le samedi. Je m'arrête là. Je gruge déjà trop de papier.

Faute d'espace je choisis donc pour vous. Comme on est vendredi, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil!

Le vertige des généticiens

Radio-Canada diffusera aux *Beaux dimanches*, à 21 h, un document très éclairant, facile à comprendre sur la génétique. Après avoir vu *L'aventure et le vertige* on se sent plus intelligent.

On entend le témoignage d'une jeune Québécoise qui a reçu l'an dernier, aux États-Unis, la première greffe de gène jamais réalisée pour corriger l'hypercholestérolémie familiale dont elle

souffre. À 16 ans, elle avait fait un infarctus. À 22, elle a subi un triple pontage. Elle préfère encore conserver l'anonymat.

Il existe quelque 3000 maladies génétiques. (Rassurez-vous, on ne les énumère pas). On ne connaît que 5 % du paysage des 100 000 gènes qui font l'objet de recherches dans les laboratoires des nouveaux sorciers où le reportage nous entraîne.

À partir de quelques-unes des maladies génétiques connues, dont la fibrose kystique, on entre tout doucement dans le champ des problèmes éthiques qui se posent aujourd'hui : faut-il ou non poser un diagnostic génétique? Faire des tests prédictifs? Du dépistage systématique parmi les groupes à risque? Bricoler les embryons? Débarasser sa descendance d'un gène malsain? Le dossier évoque les problèmes possibles de bris de confidentialité, de manipulation des informations.

On a identifié les gènes défectueux qui expliquent certaines maladies. C'est fascinant de voir cette architecture à l'écran. Dans certains cas, on peut intervenir pour empêcher leur transmission, par le tri d'embryons, au moment d'une fécondation in vitro par exemple. Dans d'autres cas, des thérapies géniques sont déjà accessibles. Comme cette greffe de gènes pour corriger l'hypercholestérolémie.

On voit une petite fille de Baie-Comeau qui en souffre. Elle doit venir à Québec aux 15 jours pour faire filtrer son sang.

On pousse encore plus loin la réflexion. Car on pourrait bientôt non seulement guérir le malade (thérapie somatique), mais aussi corriger le défaut de la descendance (thérapie germinale).

La première pose peu de problèmes. La seconde fait frémir les moralistes. Mais elle n'inquiète pas un homme comme Albert Jacquard pour qui c'est de la médecine comme une autre. Pourquoi ne pas utiliser la science pour améliorer le sort de l'espèce humaine? Pour libérer ses enfants de la souffrance? Question fascinante.

Des choix réels s'offrent déjà aux personnes à risque : par exemple, vaut-il mieux connaître son patrimoine génétique ou l'ignorer? Deux femmes susceptibles d'avoir hérité de la chorée de Huntington, ont des réactions contraires. L'une a voulu savoir avant de faire des enfants. L'autre, enceinte aussi, préfère encore l'ignorer.

Le document de Jean-Pierre Rogel et de Max Capopardo évite de fantasmer sur des visions apocalyptiques. Il montre concrètement les bienfaits de la recherche sans éviter les questions troublantes comme la tentation de l'eugénisme qui donne le vertige aux généticiens.

Peut-être les savants trouveront-ils le propos simpliste? Ou ce tour d'horizon limité? Mais pour le grand public c'est un dossier fort instructif.

Après avoir vu le document d'une heure je n'avais qu'une question en tête : y a-t-il dans ce paquet de 100 000, un gène qui fait que le passage du temps s'inscrive inéluctablement dans nos cellules? Si oui, voulez s'il vous plaît, remplacer ce gène qui me gêne?

Courtemanche: pas de convertis

Michel Courtemanche ne fera pas de convertis dimanche à Radio-Canada. Mais ceux qui aiment les fantaisies du roi de la grimace seront ravis. D'autant plus que ses numéros sur scène sont insérés dans un scénario qui utilise avec talent les ressources de la télévision : trucages, superposition de dessins et de personnages avec du rythme et de l'allant. Mais pour rire vraiment, il faudra repasser.

Le scénario est signé par Courtemanche. Pierre Paquin a réalisé un mixage habile de tous ces éléments. C'est à 20 h dimanche.

FAMOUS PLAYERS

POSSIBILITÉ DE LOCATION DE SALLES: 628-2455

GALERIES DU CAPITAL 628-2455
5401 Boul. des Galeries

Horaires du 19 au 25 novembre 1993

LE LIEN (13+) DOLBY
Ven. lun. mer. jeu. 19h05, 21h40
Sam. dim. mar. 13h20, 16h10, 19h05, 21h40

FORTERESSE (13+) DOLBY
Ven. lun. mer. jeu. 19h10, 21h30
Sam. dim. mar. 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h30

LA LEÇON DE PIANO (13+) DOLBY
Ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h25
Sam. dim. mar. 13h, 15h30, 19h, 21h25

INSTINCT FATAL (G) DOLBY
Tous les jours 21h30

JURASSIC PARC (V.F.) (G) DIGITAL
Ven. lun. mer. jeu. 19h
Sam. dim. mar. 13h30, 16h, 19h

Certificats Cadeaux En vente dans tous les centres FAMOUS PLAYERS

LES PEQUENOTS DE BEVERLY HILLS (G) DOLBY
Ven. lun. mer. jeu. 19h10, 21h20
Sam. dim. mar. 13h, 15h05, 17h10, 19h10, 21h20

GERMINAL (13+) DOLBY
Ven. lun. mer. jeu. 20h30
Sam. dim. mar. 13h30, 17h, 20h30

STE-FOY 656-6592 Horaires du 19 au 25 novembre 1993
2500 Boul. Laurier

ADAMS FAMILY VALUES (V.O.A.) DOLBY (13+)
Ven. lun. mer. jeu. 19h30, 21h35
Sam. dim. mar. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35

MA VIE (G)
Ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h25
Sam. dim. mar. 13h45, 16h20, 19h, 21h25

THE THREE MUSKETEERS (G) (V.O.A.)
Ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h30
Sam. dim. mar. 12h10, 14h20, 16h40, 19h, 21h30

LA FAMILLE A UNE ÉTRANGE ADDITION...
Addams Family Values
13 ANS +

CHRISTOPHE LAMBERT
FORTERESSE
version française de FORTRESS
Bienvenue dans le futur. CFP DISTRIBUTION

MIU MIU RENAUD JEAN CARMET
JUDITH HENRY JEAN-ROGER MILO
GERARD DEPAR DIEU
Germinial
DÉVELOPPEMENT PAR EMILE ZOLA
GALERIES DU CAPITAL 628-2455
5401 Boul. des Galeries
Ven. lun. mer. jeu. 20h30 Sam. dim. 13h30, 17h, 20h30

WALT DISNEY PICTURES PRESENT
LES TROIS MOUSQUETAIRES
UN POUR TOUS ET TOUS POUR UN.
WALT DISNEY PICTURES CHARLIE SHEEN KIEFER SUTHERLAND CHRIS O'DONNELL OLIVER PLATT TIM CURRY REBECCA DE MORNOY LES TROIS MOUSQUETAIRES CARAVAN PICTURES
version o. anglaise
STE-FOY 656-6592 2500 Boul. Laurier
Ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h30 Sam. dim. 12h10, 14h20, 16h40, 19h, 21h30

« La foire de l'inertie »

Le téléroman faux de la vraie vie

Pétrification de la pensée, naufrage du langage, désertification des coeurs... Voxtrout n'y va pas avec le dos de la cuillère dans sa rosserie de la télé. Sa Foire de l'inertie a toutefois la malice piquante et bouffonne de la caricature et c'est partant sans trop se ronger les sangs qu'on suit la jeune troupe féminine de la métropole dans son interminable culbute dans notre vide existentiel.

une critique de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

La pièce commence comme la patrie déjà passablement prostrée célèbre le premier anniversaire de sa souveraineté. Quelle patrie? On ne le dit pas. Pas nécessaire.

En tout cas, on est loin de l'apologie nationaliste et des claques jovialo-optimistes.

Cette journée-là, la famille Tremblon la passe rivée au petit écran. Pour cause car le papa, absent depuis des lustres, y fait de fréquentes apparitions. Sauveteur en tout genre, il alimente l'imagi-

naire de la patrie en pseudo actes d'héroïsme ridiculement magnifiés par la télé. Le fils, lui, l'alimente en sperme, sa patrie. Docteur ès-rigodon, la maman, Ratine, vit dans la double nostalgie des bonnes vieilles luttes nationales et du mari absent. La fille, Jobine, hyper-active jouée au coin du contorsionnisme et autres risques gymniques par une Mylène Roy très en verve, cherche en vain à s'extraire de l'apathie ambiante, encore qu'elle se gave comme tout le monde de nouvelles spectacle ou d'un sirupeux feuilleton en forme d'éloge de l'immobilité.

C'est une télé titilleuse, voyeuriste, exhibitionniste et anesthésiante que nous décrit Voxtrout. Un véritable match à finir entre le petit écran et la vie. En début de parcours, on doute de la pertinence de la charge. Patience, la cohérence vient par les répétitions, par les gradations dans le gag visuel, par le recours rythmé à une gestuelle engagée et toute à l'expression de l'agitation morale des personnages. Une gestuelle qui ne recule pas devant le trait provocant.

Bref, la mortelle ankylose. À regarder ces télévotres, on constate malgré eux que la télé agit parfois en substitut de tout ce qui devrait rapprocher les humains, si bien qu'elle les éloigne les uns des autres.

Non sans raccourcis, mais d'un élan vital qui triture le rire en ferments de réflexion.

LA FOIRE DE L'INERTIE, texte et mise en scène de Mylène Roy et Michou Sylvain, qui assurent aussi l'interprétation, aux côtés de Jean-Jacques Lamothe et Charmaine LeBlanc, également conceptrice de l'environnement musical et sonore. Scénographie de Louise Beaudoin, éclairage de Louise Lemieux, costumes de Richard M. Labbé et réalisation vidéo de Michel Drapeau. Une production de Voxtrout présentée hier soir, à l'Auditorium Joseph-Lavergne. Se termine ce soir.

«Aéglé»: miracle!

QUÉBEC — D'une partition recouverte de la poussière de l'oubli, quelle merveille de voir sortir et danser des personnages enfermés là depuis des siècles, d'entendre leurs voix si jeunes, si vivantes! Sous la lumière dorée des chandeliers, la chapelle du Séminaire devient le Théâtre des Menus Plaisirs de Louis XV, où l'on joue *Aéglé*, l'opéra-ballet ressuscité par l'Ensemble Nouvelle France. Le miracle se répète ce soir, à 20 h.

une critique de RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Les menus plaisirs valent parfois mieux que les grands moyens. Le fait est que dans ce petit opéra en un acte à trois personnages, en ce lieu intime et choisi, l'illusion du retour dans le temps est plus intense que dans les plus ambitieuses reconstitutions des grands opéras! Cette ivresse du dépaysement est prodigieusement renforcée par le sentiment unique d'assister à une résurrection: l'opéra du Sieur De La Garde, compositeur de la cour, n'a probablement jamais été monté depuis plus de 200 ans! Tant et si bien que l'on peut parler d'une seconde création d'*Aéglé*.

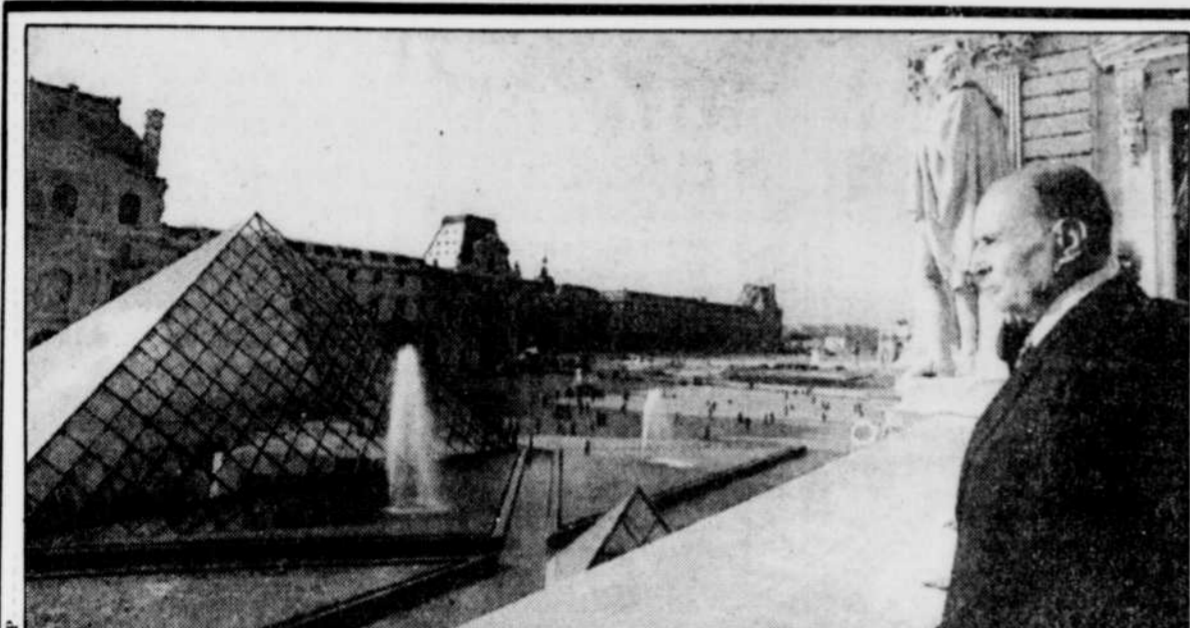
Rendons grâce à Louise Courville d'avoir découvert, dans les archives du Musée de l'Amérique française, cette partition manuscrite « que nous, les descendants de la Nouvelle-France, sommes peut-être les seuls à détenir », dit le programme, qui contient égale-

ment le livret intégral. Belle attention.

Luce Gaudreault prête à la bergère *Aéglé* sa voix juste et sensible, un peu courte. Plus prometteuse encore est l'impétueuse et tendre Nathalie Caron, dans le rôle de la déesse. Quant à Nicolas Lemieux, il fait un Misis parfois chancelant, mais charmant. Il faut souligner l'élégance touchante de Marie-Nathalie Lacoursière, qui danse au son émouvant des instruments anciens de l'Ensemble.

Dans tout cela, on sent le parfum délicat de l'innocence, une adorable retenue qui fait honneur aux beaux sentiments. « Cette timidité me paraît nécessaire, on doit être timide en avouant ses feux », chante Misis.

Vrai, l'avenir est à cette sorte d'évocation du passé, à ces jolis opéras miniatures, plus près de l'esprit d'époque, mais aussi plus près du mélodrame de toute les époques, à une échelle plus humaine.



Le «nouveau» Louvre enfin inauguré

Le président François Mitterrand contemple la cour Napoléon du Grand Louvre, dont la nouvelle aile Richelieu a été inaugurée hier. Restauré au coût de plusieurs centaines de millions de dollars, le musée célèbre cette année son bicentenaire.

Pour le jeu des comédiens

Une soirée de pur et simple divertissement: c'est ce que propose la comédie *La chance aux coureurs* en nous transportant dans une petite auberge de campagne où plusieurs personnes se sont rendues pour éviter d'être reconnues... sans se douter que d'autres auront eu la même idée!

une critique de ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Encore à l'affiche ce soir et demain, à la salle Albert-Rousseau, la pièce de Derek Benfield, adaptée par Michel Forget et mise en scène par Monique Duceppe, entraîne des personnages savoureux dans des situations toutes plus inconfortables les unes que les autres. On découvre un hôtel où règne le jovial aubergiste, joué par un Michel Forget tout à fait à sa place dans ce rôle de gars « épais » qui sait à merveille se mettre les pieds dans les plats.

Ce soir-là, dans son auberge, deux couples se présentent. C'est le point de départ d'une histoire d'adultère où se succèdent les quiproquos, les mensonges, les claquemets de portes, les changements de chambres, de pantalons et de... femmes. C'est que le mari adultère, venu en week-end romantique avec sa maîtresse, rencontre son épouse, elle aussi avec son amant.

C'est un sujet banal dont on pourrait croire toutes les ressources épuisées. Mais c'est le jeu des comédiens qui fait toute la différence. Ils se prêtent avec beaucoup de discipline au rythme infernal de la mise en scène. Guy Jodoin est particulièrement hilarant en amant légèrement paranoïaque, qui a l'air de vouloir être n'importe où ailleurs. Sa maîtresse, jouée avec beaucoup de conviction par Adèle Reinhardt, a la phobie de se faire reconnaître, une peur qui se révèle même plus forte que l'envie de vivre une aventure extra-conjugale. On retrouve aussi Luc Guérin, dans le rôle du séducteur aguerri qui a tout prévu, sauf de rencontrer sa femme dans ce trou perdu, et Danielle Lépine, qui habite le personnage de sa maîtresse qui ne perd jamais le contrôle.

Jos, joué par Michel Forget, est une vraie caricature qui pousse parfois le ridicule un peu trop loin, mais qui a le mérite de créer des revirements de situation spectaculaires, pour le plus grand plaisir de l'assistance.

"LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR DEPUIS 'MON FANTÔME D'AMOUR'"
- GEORGE PENNACCHIO / KFM-TV SAN DIEGO

"10 SUR 10. UN PARFAIT MÉLANGE D'AMOUR, DE VALEURS FAMILIALES ET DE PARDON; L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE."
- SUSAN GRANGER, CRN / AMERICAN MOVIE CLASSICS

"UN MERVEILLEUX FILM À LA FOIS TOUCHANT ET DIVERTISSANT."
- DAVID SHEEHAN, NBC-TV

"UN TOUR DE FORCE ÉMOTIONNEL. UN FILM À PROPOS DE L'AMOUR QUI VOUS TOUCHERA DROIT AU COEUR."
- BOB HEALY, SATELLITE MUSIC NETWORK

"UN FILM MÉMORABLE QUI NOUS APPREND À APPRÉCIER LA VIE ET À OUVRIR NOTRE COEUR À L'AMOUR."
- LARRY KING, CNN



MICHAEL KEATON NICOLE KIDMAN
MA VIE
version française de "MY LIFE"

COLUMBIA PICTURES présente
UN FILM DE JERRY ZUCKER
Avec BRUCE JOEL RUBIN, MICHAEL KEATON, NICOLE KIDMAN, "MY LIFE" JOHN HARRY
Produit par JERRY ZUCKER, BRUCE JOEL RUBIN, HUNT LOWMY
Laissez-passer refusés ZUCKER BROTHERS COLUMBIA PICTURES

DÉCOUVREZ PAR VOUS-MÊME POURQUOI "L'INNOCENCE" A SÉDUIT DES MILLIONS DE SPECTATEURS
LE TEMPS DE L'INNOCENCE
DANS LE CINÉMA MONDIAL
UN FILM DE MARTIN SCORSESE
PLACE CHAREST 529-9745 STE-FOY 656-0592 CINEMA LIDO 837-0234
Dupont et Boul. Charest 2500 Boul. Laurier Promenades Léves-Lauron

"INTENSE ET INCROYABLE! UN FILM À NE PAS MANQUER!"
- Martha Beck, TRIBUNE MEDIA SERVICE
"GARANTI QUE L'INTRIGUE DE CE FILM VOUS LAISSERA PERPLEXE!"
- Steve Arvin, UPI RADIO
Avec BALDWIN KIDMAN PULLMAN
MALICE
EN VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST 529-9745 CINEMA LIDO 837-0234
Dupont et Boul. Charest Promenades Léves-Lauron

FAMOUS PLAYERS

GAGNANT
MEILLEUR FILM • MEILLEURE ACTRICE - HOLLY HUNTER
FESTIVAL DE CANNES - 1993

«IL ME SEMBLE IMPOSSIBLE QU'ON PUISSE FAIRE MIEUX QUE ÇA!»
- Huguette Roberge, LA PRESSE

«INOUBLIABLE.»
- Odile Tremblay, LE DEVOIR

«TOUT DANS CE FILM ROMANTIQUE, SENSUEL ET GÉNÉREUX est la célébration d'une infatigable volonté de vivre, et la confirmation d'un grand talent.»
- Éric Foulant, VOIR

«UNE GRANDE OEUVRE.»
- Léonce Gaudreault, LE SOLEIL

Holly Hunter Harvey Keitel Sam Neill
La Leçon De PIANO
un film de Jane Campion

MIRAMAX en association avec CIBY 2000 présente une production JAN CHAPMAN avec HOLLY HUNTER • HARVEY KEITEL • SAM NEILL ANNA PAQUIN • KERRY WALKER • GENEVIEVE LEMON Costumes JANET PATTERSON Son LEE SMITH Musique MICHAEL NYMAN Montage VERONIKA JENET Décors ANDREW McALPINE Image STUART DRYBURGH Producteur associé MARK TURNBULL Producteur exécutif pour CIBY 2000: ALAIN DEPARDEU Producteur par JAN CHAPMAN Écrit et réalisé par JANE CAMPION Produit avec le soutien de AUSTRALIAN FILM COMMISSION - NEW SOUTH WALES FILM - TELEVISION OFFICE © 1992 JAN CHAPMAN PRODUCTIONS et CIBY 2000

Ven. 19h, 21h25. Sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h25
GALERIES CAPITALE 529-2455 5401 Boul. des Galeries CFP FAMOUS PLAYERS DISTRIBUTION

Veillez consulter la section OÙ ALLER À QUÉBEC

QU'ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
 LE SOLEIL, C.P. 1547,
 390 St-Vallier Est,
 Québec, G1K 7J6
 Fax: 647-3374
 Tél: 647-3489

CINÉMA
 Pour connaître les différentes activités qui se dérouleront au cours de la prochaine semaine, veuillez consulter «**Votre Agenda**» dans **LE SOLEIL**, tous les dimanches.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.
 * Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) inamable.
 * Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINEPLEX CHAREST (529-9745) Ma vie (1) 13h30, 16h, 19h, 21h30. G. Le temps de l'innocence (2) v.f. de *The Age of Innocence*. 13h05, 18h40. G. La nuit du jugement (4) v.f. de *Judgement Night*. 16h30, 21h30. 13 ans. Les croqueurs de Lotus (1) v.f. de *The Lotus Eaters*. 13h05, 15h30, 17h35, 19h45, 21h50. G. Robocop 3 (1) v.f. 14h, 16h15, 19h, 21h20. 13 ans. Les Péquots de Beverly Hills (5) v.f. de *Beverly Hillsbillies*. 13h, 15h, 16h55, 19h, 21h10. G. Sans peur (3) 13h45, 16h20, 19h10, 21h45. G. De quoi j'me mêle maintenant (5) v.f. de *Look Who's Talking Now*. 13h, 15h15, 17h15, 19h20, 21h30. G. Malice (5) v.f. 14h30, 17h, 19h30, 21h50. 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CLAP (650-CLAP) * À cause d'elle (4) 12h45, 19h. * Les pots cassés (5) 13h, 14h45. * Le long silence (4) v.o.s.t. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. * Libéra me (1) 15h, 21h. * Bleu (2) 16h30. * Meurtre mystérieux à Manhattan (4) v.f. de *Manhattan Murder Mystery*. 16h45. La firme (4) *The Firm*. 18h45. Vidéaste recherche présentation des productions vidéo récentes pour la quatrième édition de ce concours. 21h40. Prix d'entrée: 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les Super-Primeurs.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455) Le lien (4) v.f. *Flesh and Bone*. 19h05, 21h40. 13 ans. Salle 2: Forteresse (5) 19h10, 21h30. 13 ans. Salle 3: La leçon de piano (3) 19h, 21h25. 13 ans. Salle 4: Le parc jurassique (3) v.f. *Jurassic Parc*. 19h. G. Instinct fatal (5) v.f. de *Fatal Instinct*. 21h35. G. Salle 5: Les Péquots de Beverly Hills (5) v.f. de *The Beverly Hillsbillies*. 19h10, 21h20. G. Salle 6: Germinal (3) 20h30. 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234) Salle 1: De quoi j'me mêle maintenant (5) v.f. de *Look Who's Talking Now*. 19h. 21h15. G. Salle 2: Ma vie (1) 18h45, 21h15. G. Salle 3: Malice (5) 18h45. 13 ans. La nuit du jugement (4) v.f. de *Judgement Night*. 21h15. 13 ans. Salle 4: Le temps de l'innocence (2) v.f. de *The Age of Innocence*. 18h30, 21h15. G. Salle 5: Robocop 3 (5) 19h, 21h15. 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (522-2828) Vidéos XXX. Crazy with the Heat (-) 11h35, 14h05, 16h40, 20h50. Forbidden Bodies (+) 12h50, 15h25, 19h35. Haute tension (-) 8h35, 22h10. Bleu comme l'enfer (-) 9h55, 18h, 23h40.
PARIS (694-0891) La magie du destin (4) v.f. de *Sleepless in Seattle*. 18h45. G. Ma saison préférée (3) 19h. G. M. Nounou (6) v.f. de *Mr. Nanny*. 19h30. G. Stalingrad (4) 21h. 13 ans. Soleil levé (4) v.f. de *Rising Sun*. 21h30. 13 ans. A coeur perdu (5) v.f. de *True Romance*. 21h45. 16 ans. Prix d'entrée: 3 \$.

SAINTE-FOY (656-0592)Salle 1: Addams Fa-

my Value (1) V.O.A. 19h30, 21h35. Salle 2: Ma vie (1) v.f. *My Life*. 19h, 21h25. Salle 3: The Three Musketeers (5) 19h, 21h30. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

VIDÉOTHÉÂTRES
 - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). 19h: *Musica-da*.

- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean-XXIII. Rens.: 624-7883. 15h30: Les amis ratons: un vélo de rêve.

EXPOSITIONS

Les institutions
MUSÉE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h45 (jusqu'à 21h45 le mercredi). Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$.
 * Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. * Entrée libre le mercredi de 10h à 21h45. Expositions permanentes: La collection du Musée et La tourelle du pavillon Bailly. * Une 2e peau qui parle. Atelier éducatif. * *Alfred Pellan, une rétrospective*. Se termine le 30 janvier. *Patrick Tosani*: photographie française. Se termine le 2 janvier. * Le 1 décembre: Visite commentée par la responsable de l'exposition *Sylvia Wolf*, conservatrice, département de la photographie, The Art Institute of Chicago. *Matisse: Visage Inuit*, l'intérieur du maître pour les peuples autochtones. * Ateliers Dimanche-famille: 13h et 15h. *Mascarade*. Fabrication de masques et costumes peints à la manière de Pellan. Entrée libre sur présentation du billet d'entrée au Musée.

MUSÉE BON-PASTEUR, 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Dim. et jeudi: 13h à 17h. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Vie et actualité de l'histoire des religieux du Bon-Pasteur. Objets, meubles d'époque, beaux historiques, vignettes explicatives et vidéos commentées relatant l'histoire de la société québécoise depuis 1850. Entrée libre.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE, Pavillon Bailly, Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 10h à 17h45. Prix d'entrée: 2 \$; 1 \$ aînés et étudiants; gratuit pour les 12 ans et moins. Rens.: 648-4071. *Histoire des plaines d'Abraham de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui*. Aussi: Québec, ville en fête, 1608-1908. Présentation en 3-D.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie (643-2158). Du mar. au dim. de 10h à 17h, jusqu'à 21h le merc. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 5 \$; 4 \$ aînés; 3 \$ étudiant; gratuit 16 ans et moins. Entrée libre tous les mardis. *Mémoires* (salle 3): Vision de l'histoire du Québec. *Objets de civilisation* (salle 1): mobilier et objets témoins des valeurs québécoises. Aussi, *La collection chinoise des Jésuites*. La barque (salle 1): découverte sur le site du Musée, ses 250 ans en font la plus vieille embarcation légère du genre mise à jour sur le continent nord-américain. *Messages* (salle 4): moyen de communications entre les individus et les sociétés. *Nomades* (salle 3): Le nomadisme contemporain à travers cinq cultures. Se termine le 14 novembre. *Travailler: nouveau mode d'emploi*. Se termine le 13 mars. La donation Michel Robichaud. Se termine le 4 avril. Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec. Se termine le 24 avril.

MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC, 22, rue Sainte-Anne. L'histoire de l'Amérique du Nord. Prix: 3 \$ adultes, 1,50 \$ enfants.

CITADELLE DE QUÉBEC ET MUSÉE DU ROYAL 22e RÉGIMENT. Visites guidées en français et en anglais. Trois siècles de vie militaire. Ouvert tous les jours sur réservation de groupes seulement. Rens.: 648-3563. Prix d'entrée: 45 \$; 25 pour les 17 ans et moins.

MAISON ALPHONSE-DESJARDINS, 6, rue du Mont-Marie, Lévis. Lun. au ven. 10h à 12h et 13h à 16h30. Sam. Dim. 12h à 17h. Collection Desjardins d'œuvres d'art inuit présentée à l'occasion de la Semaine autochtone. Se termine le 25 novembre.

MUSÉE DU SÉMINAIRE, 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Visites commentées les samedis et dimanches. Réservation au 692-2643. *Huit musées en un*. Se termine en décembre. *Les garde-manger de la ville*: les marchés publics au Québec. XVIIe siècle à nos jours. Se termine le 20 février. *Portraits*. 325e anniversaire du Petit Séminaire de Québec. Se termine le 15 mai. *Souvenirs d'Égypte*. Se termine en décembre. *Passions et collections*, le monde du timbre-poste. Se termine le 9 janvier. *Si la Saint-Jean m'était contée*, les défilés de la Saint-Jean-Baptiste à Québec, 1950-1968. Se termine le 5 juin. *Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté*. Se termine en décembre. Prix d'entrée: \$3; \$2 âge d'or; 1,50 \$ étudiant; et 15 pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi.

LE NATURALIUM, 84, Dalhousie, Vieux-Port. Mar. au dim. 10h à 17h. Prix d'entrée: 6 \$; 4,50 \$ pour les 60 ans et plus; 4 \$ pour les 5-17 ans; gratuit pour les moins de cinq ans. Rens.: 692-1515. Concept muséologique possédant 100 000 insectes et arthropodes de la collection de *Georges Brossard* et environ 900 mammifères naturels, 300 minéraux ainsi que quelques reptiles, batraciens et fossiles de la collection de *Benoit Brossard*. * Un atelier *Aller-Retour* sur les mystères de la migration chez les animaux est offert toutes les fins de semaine jusqu'à la fin novembre. Aussi à la mezzanine: *La nature du Québec en image*, exposition de 31 photographes gagnantes du concours annuel organisé par le magazine *Franc Vert* et l'Union québécoise pour la conservation de la faune.

CHÂTEAU FRONTENAC, Dans le hall principal. Nos premiers 100 ans. Au salon Place d'Armes de 9h à 21h tous les jours. Les conférences de Québec (rencontre, il y a 50 ans, à Québec, de Churchill et Roosevelt).

DOMAINE DE MAIZERETS, 2000, boul. Montmorency. Lun. au ven. 13h à 16h et 18h à 21h. Sam. Dim. 10h à 21h. *Profil de femmes de Marcelle Fiola*. Se termine le 21 novembre.

VILLA BAGATELLE, 1563, chemin Saint-Louis, Silery. Rens.: 688-8074. Mar. au dim. 11h à 17h. *Nérée De Grâce*. Se termine le 19 décembre.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE, 43, côte de la Fabrique. Mar. au dim. 10h à 17h. *La ville, ses quartiers, ses projets*. Maquettes, cartes, photos. Se termine le 28 novembre. Réservation pour activités pour les groupes scolaires et Archibus Québec: 691-4606.

CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, pavillon Louis-Jacques-Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12h à 16h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. *Exposition permanente sur l'histoire de l'univers et de l'humanité*. Prix d'entrée: 3 \$; 1,50 \$. Rens.: 656-7111.

PALAIS MONTCALM, 995, place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. Au Centre d'exposition (rez-de-chaussée): *Le réel et ses simulacres*, photographies contemporaines présentées par le Centre Vu (salle 2).

UNIVERSITÉ LAVAL, salle d'exposition du pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Lun. au ven. 8h30 à 22h. Sam. dim. 10h à 17h30. *Corpus*, exposition visuelle, sonore et littéraire soutenue par les œuvres de *Michelle Lord*, *Anik Sauvé*, *Glèche Lavrille* et *Jean-François Lessard*. Se termine le 5 décembre.

BIBLIOTHÈQUE CHARLES-H.-BLAIS, 1245, Chamoine-Morel, Silery. Jeu. ven. 14h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. *Peinture et B.D. de Mira Falardeau*. Se termine le 19 décembre.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NICOLAS, 220, rue du Pont. *Claire Lemer*. Se termine le 18 décembre.

Galerie
ADAGIO, Bibliothèque Félix-Leclerc, 1130, boul. Pie-XI Nord. Mar. jeu. ven. 14h à 21h; Mer. sam. 10h à 17h; Dim. 13h à 17h. *Antonio de Braga*, toiles et sculptures. Se termine le 28 novembre.

ANIMA G, 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 10h à 16h. Sam. Dim. 13h à 17h. *Denis Binet*, acryliques. Se termine le 5 décembre. Vernissage ce soir 17h.

ANIMA G, rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9h à 17h. *Humberto Pinochet*, aquarelles et huiles. Se termine le 6 décembre.

ATELIER DU PEINTRE, 288, Arago Est. Ven. au dim. 13h à 17h. *Jocelyn Gasse*. Se termine le 28 novembre.

ATELIER ST-ELME, 23, rue de l'Hôtel de ville, Beauport. Rens.: 666-6177. Ven. 19h à 22h; Sam. Dim. 10h à 16h. Expo-vente: argile, vitrail, papier. Se termine le 21 novembre.

AU 1328, avenue Maguire, Silery. Jeu. ven. 21h. Sam. Dim. 11h à 17h. Lun. au mer. 9h à 17h. *Claude Guertin*, acryliques, collage sur carton et céramique. Se termine le 28 novembre.

CENTRE FRANÇOIS-CHARON, 525, boul. Hamel. Dans le hall d'entrée. *Lisette Laliberte-Mathieu* et *Micheline Bernier*. Se termine le 3 décembre.

Fenêtre ouverte sur la nature de l'aquarelliste *Laurence Sanson*. Se termine le 28 novembre.

D'UN JOUR, 2e étage de Les Promenades du Vieux-Québec, 43, rue Buade. Jeu. au dim. 12h à 17h ou sur rendez-vous (694-0172). *Luc Archambault*.

ENGRAMME, 263, Saint-Vallier Est. Mar. au dim. 13h à 17h. Salle Faune-Fauve. *Denise Blackburn*, sculptures-objets. Aussi dans la salle Sarracenia: *Ivan Rinet*, litographies. Se termine le 25 novembre.

ESTAMPE PLUS, 49, rue Saint-Pierre, près de la place Royale. Rens.: 694-1303. Du mer. au sam. 11h30 à 17h30 et dim. 13h à 17h. *Le monde à ma façon* de *Hélène Gamache*. Se termine le 25 novembre.

DU TRACEL, Maison Blanchette, 4187, côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Deux médiums, deux atmosphères de *Elaine Emond* (tracu-cuisson primitive) et *Denise White-Barbeau*, eaux-fortes. Se termine le 21 novembre.

FLASH, 1176, Cartier. Fermé dim. et lun. *Alain Turgeon*, Tableaux. Se termine le 20 novembre. Rens.: 529-0959.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Les soirs de spectacle de 19h à 20h. Lun. au ven. 14h à 17h. *Les dix doigts* - *Claude Pelletier*, 30 ans d'écriture.

MAISON DU POTIER, 206, Christophe-Colomb Est. Rens.: 648-8622. Lun. au jeu. 11h à 21h; Ven. au dim. 11h à 16h. Les œuvres de 25 céramistes professionnels de la région. Se termine le 19 décembre. Vernissage ce soir 17h.

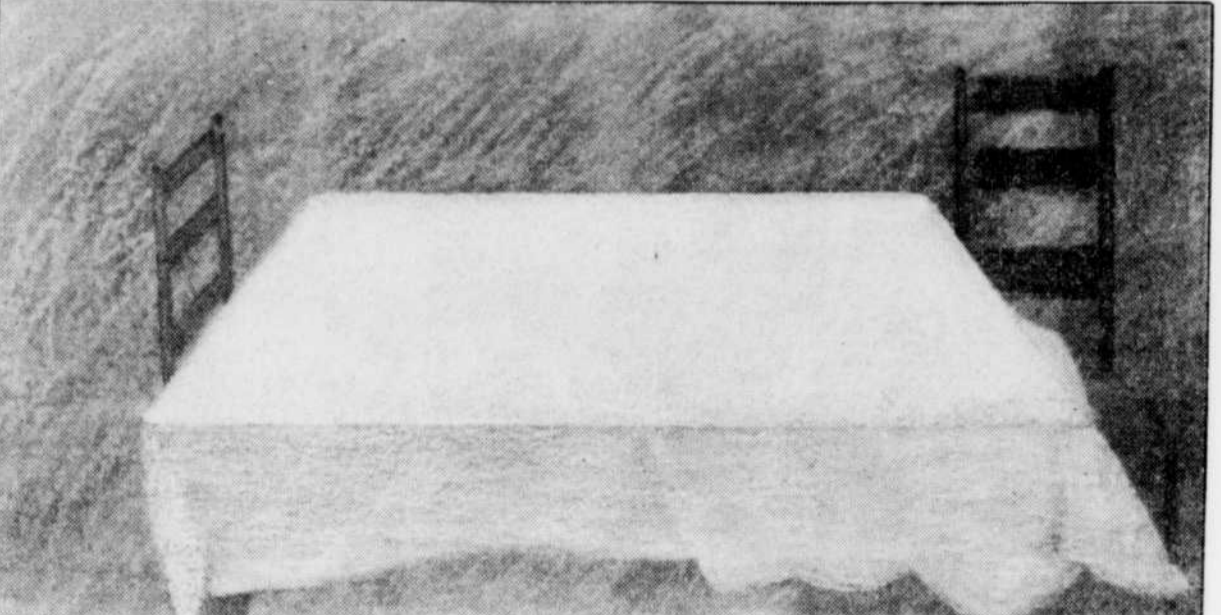
MONT-SAINTE-ANNE, 1, boul. Beau-Pré, Beauport. Rens.: 827-4433. Les œuvres récentes de *Jesus C. de Villalonga*. Se termine le 21 novembre.

MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLESBOURG, 7960, boul. Henri-Bourassa. Ven. 18h à 21h; Sam. Dim. 13h à 17h. Sur demande en semaine. *Un trésor, une Église*. *Saint-Charles-Borromée 1693-1993*. Se termine le 9 janvier. *Deserto Florido* (dessert fleur). Exposition de photos en provenance du Chili. Se termine le 12 décembre.

OEIL DE POISSON, 25, boul. Charest Ouest. Rens.: 648-2975. Mer. au dim. 13h à 17h. *Fragments pour un tableau* de *François Cormier* et *Scrits de terre* de *Marie-Ellen Tremblay*. Se termine le 28 novembre.

PROMENADES DU VIEUX-QUÉBEC, 2e étage, 43, rue Buade. Tous les jours 10h à 21h. *Personna-Personnages* et *Passages* de *Robert Fillion*, séries réalisées respectivement en 1991-92 et en 1993.

REGARD, 57, côte du Passage, Lévis (angle de la rue Regini). Mer. au dim. 12h à 17h. *Hymne morte telle*, installation sculpturale de *Denis*



Claude Pelletier expose ses pastels récents, réunis sous le titre « Le chant des grillons », à la galerie Linda Verge.

LA CHAMBRE BLANCHE, 185, Christophe-Colomb Est. Rens.: 529-2715. Mer. au dim. 13h à 17h. Résidence d'artiste de *Jamille Hassan* et résidence d'écriture de *Monika Gagnon*. Se termine le 21 novembre.

CYRILLE DUQUET, 1500, boul. Charest Ouest, 1er étage, Sainte-Foy. Lun. au ven. 9h à 17h. *Rafale de Dominique Huot*, peintures sur soie. Se termine le 10 décembre.

DES ARTS VISUELS, salle 3731, pavillon Louis-Jacques-Casault, université Laval. Mar. au ven. 9h30 à 16h. Dim.: 13h à 17h. Rens.: 656-7631. *Denis Asselin*, formes et figures. Se termine le 21 novembre.

DU CENTRE L'ÈRE DU CRISTAL, 2850, chemin Sainte-Foy. Lun. au mer. 11h à 18h; Jeu. ven. 11h à 21h; Sam. 11h à 17h. *Reine Laurendeau*, artiste-peintre. Se termine le 26 novembre.

DU CHÂTEAU, 1, rue des Carrières. Tous les jours 12h à 21h. *Vie de Château - vision d'artistes* de *Umberto Bruni*, *Rensée Durocher*, *Marie Laberge*, *Jeanne D'Arc Leclerc*, *Monique Mercier*, *Marcel Rousseau*, *Lucienne Zegray* ainsi que les sculptures de *Denis Cogné*, *Bertrand Roy*, *Shokichi Sato*. Cette exposition est présentée à l'occasion des festivités du centenaire du Château Frontenac. Se termine le 21 novembre.

DU FAUBOURG, bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, 755, Saint-Jean. Sam. Dim. 13h à 17h. Mar. Mer. Ven. 12h à 17h. Jeu. 12h à 19h.

Se termine le 24 novembre. Aussi, le collectif de la maîtrise en art visuel de l'université Laval formé de *Jean Bergeron*, *Hélène Belzile*, *Dominic Collignon*, *Andrée Goupil*, *Pierre Ringuette*, *Truong Khanh Trung*. Se termine le 14 janvier.

JULES HARVEY, 2095, chemin Sainte-Foy. Rens.: 681-7147. Mar. mer. sam. 10h à 17h; Jeu. ven. 10h à 21h; Dim. 13h à 17h. *Louise Houde*, peintre. Se termine le 21 novembre. * L'artiste sera présente dimanche de 14h à 16h.

MON REPOS, 378, chemin du Roy, Saint-Augustin-de-Desmaures. Sam. et dim. 10h à 21h. *Johanne Lachance*, huiles sur toile.

LINDA VERGE, 1049, avenue des Érables. Mer. au ven. 11h30 à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h et sur rendez-vous. *Le chant des grillons* de *Claude Pelletier*. Se termine le 26 novembre.

LE LIEU, Centre en art actuel, 345, rue du Pont. Rens.: 529-9680. Mar. au dim. 13h à 17h. Installation spécialement conçue pour le Lieu par *Esther Ferrer*. Se termine le 12 décembre.

MAISON EPHRAÏM-BÉDARD, 7655, chemin Samuel, dans le Trait-Carre de Charlesbourg. Mer. au dim. 13h à 21h. Rens.: 624-7745. A la découverte de notre heritage. Se termine le 8 décembre.

MAISON BELLANGER-GIRARDIN, 600, avenue Royale, Beauport. Mar. au dim. 10h à 17h. *Le Parc des martyrs de Giffard d'hier à aujourd'hui*, histoire. Se termine le 21 novembre.

Dallaire et Tête-bêche, production picturale de *Susie Cointois*. Se terminent le 28 novembre.

LA ROSERAIE, 825, Arthur-Boussau, Sainte-Foy. Jeu. ven. 19h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. *Roger Hardy*, artiste-peintre. Se termine le 10 janvier.

SCEAU DU ROY, 21, Sault-au-Matelot. Rens.: 694-1344 ou 692-1703. Mer. Jeu. Sam. Dim. 12h à 18h; ven. 12h à 20h. *Mouvance*, œuvres de *Pierrette Faucher*. Se termine le 21 novembre.

TRAIT CARRÉ, 7985, rue Trait-Carré Est. Lun. au sam. dim. 13h à 17h30. Jeu. ven. 13h à 21h. *Le SAC* (Société artistique de Charlesbourg) du père Noël. Se termine le 28 novembre.

TRESORS DE BUADE, 43, rue Buade. Mar. mer. sam. dim. 13h à 17h30. Jeu. ven. 13h à 21h. Rens.: 694-9087. *Carmen Guay*, *Marianne Labalette*, *Lisette B. Cantin*, *Yvonne Tschirky-Melançon*, *Hughes Soucy* (sculptures et peintures). Se termine le 12 décembre.

VERTICALE, 650, Marguerite-Bourgeoys. Ven. 12h à 21h; Sam. Dim. 12h à 17h. Rens.: 682-0065. *Geoffrey James*. Se termine le 19 décembre.

VIEILLE MAISON DES JÉSUITES, 2320, chemin du Foulon, Silery. Mar. au dim. 13h à 17h. Possibilité de visites guidées au: 654-0259. *Jocées*: pour voir l'invisible de *Gilberte Massicote-Ether* Association des créateurs et artisans de Silery. Se termine le 19 décembre.

DERNIÈRE CHANCE DE VOIR U.S. QU'ON S'EN VA? Bons billets disponibles!

CE SOIR ET DEMAIN à 20h30 25\$ - 30\$ - 35\$ Dîner-spectacle: 65\$

Yvon Deschamps
 u.s. qu'on s'en va?

Commandes téléphoniques: 694-4444
 billets en vente à la billetterie du Capitole et sur le réseau

THÉÂTRE CAPITOLE

À la galerie Lacerte René Derouin fait d'une pierre quatre coups

QUÉBEC — Vous souvenez-vous de ce « fleuve noir », composé de petits personnages, de végétaux et de

minéraux en céramique, qui traversait le Musée du Québec de part en part, à l'automne 92? René Derouin, l'auteur de cette oeuvre monumentale intitulée *Migration*, revient dans la capitale cette fois pour y faire d'une pierre... quatre coups, avec une exposition, un livre, un vidéo et une conférence.

Artiste de réputation internationale, René Derouin vit et travaille à Val-David, au nord de Montréal. Essentiellement graveur sur bois, il entretient une relation privilégiée avec le Mexique où, en plus d'exposer, il a séjourné à maintes reprises. Ses estampes portent à la fois l'empreinte des vastes espaces du Nord, comme perçus à vol d'oi-

seau, et de la densité démographique du Sud.

À l'annexe de la galerie Lacerte, Derouin propose de grandes photographies des installations qu'il a réalisées au cours des dernières années, de même que ses récentes estampes produites sous le thème fécond « L'espace et la densité », quelques reliefs polychromes de la série *Equinoxe* ainsi que des estampes et dessins effectués à Mexico.

Le vernissage de l'exposition débutera à 13 h. René Derouin prononcera une conférence sur son travail à 15 h. Un vidéo sur l'installation *Migration* (présentée au Musée du Québec et au musée Rufino Tamayo, à Mexico) suivra.

L'artiste profite par ailleurs de l'occasion pour lancer *L'espace et la densité* (L'Hexagone), un livre d'entretiens où Michel-Pierre Sarrazin lui donne la parole.

Par l'entremise de la plume de l'écrivain, Derouin raconte son oeuvre, sa vie et sa pensée, nourrie par une carrière de 35 années. Quelques photographies de même qu'une sélection d'articles publiés dans des journaux et revues complètent cet ouvrage.

Café des Artistes

MARC DROLET
 au piano du jeudi au dimanche

Déjeuners servis tous les matins de 7 h à 11 h

DINERS D'AFFAIRES
 de 11 h à 18 h, à partir de 5,95\$

Réservez pour vos parties des fêtes dès maintenant!

LE RÉGAL DES ARTISTES DISPONIBLE

48,95\$ POUR DEUX PERSONNES

Incluant 1 bouteille de vin

333, SAINT-AMABLE (voisin du Grand Théâtre) Stationnement gratuit 522-4011

2e SALON DE **L'ÉSOTÉRISME** DE QUÉBEC

Prix d'entrée: 19 nov. 16h-23h
 Adultes: 7\$
 Aîné(e)s: 5\$
 (Taxes incluses)

• Conférences et démonstrations continues •

Centre des

Trois pièces inédites

Emerson, Lake & Palmer lance un coffret de 4 disques

QUÉBEC — Keith Emerson, Greg Lake et Carl Palmer n'ont pas voulu faire les choses à moitié pour *The Return Of The Manticore*, un coffret de quatre disques en vente dès la semaine prochaine. Le triumvirat a exhumé trois pièces inédites et réenregistré six autres tout spécialement pour le projet.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Eh oui! en plus de passer en revue la saga du EL&P d'avant les retrouvailles (une discographie de

Ray Vaughan, Bob Marley et Marvin Gaye, réalisée pour le compte de sa maison Guts & Grace.

Santana, qui avait inclus dans les clauses de sa nouvelle entente avec Polydor la possibilité de mettre sur pied sa propre maison de

disques, a aussi l'intention de réaliser un enregistrement en collaboration avec son frère Jorge.

M,M&M à Limoilou

La formation montréalaise Me Mom & Morgentaler se produira ce soir au cégep Limoilou Campus de Québec. The Asexuals, une autre formation montréalaise, assurera la première partie du spectacle.

Les Francopholies

Demain soir, 20 h, MusiquePlus présentera la plus récente manifestation des Francopholies de Laroche. On pourra voir sur scène et en entrevue Daniel Bélanger, Michel Rivard, Louise Forestier, Dan Bigras, Étienne Daho, Jacques Dutronc, Noir Désir, Jean-Louis Aubert, Terez Montcalm et Les Colocs. De plus, l'é-

quipe de MusiquePlus en a profité pour effectuer une petite visite de la ville.

Youssou N'Dour

MusiquePlus présente diman-

che soir, à son émission *Clip postal*, une entrevue réalisée à Dakar avec Youssou N'Dour, le musicien sénégalais qui a suivi Peter Gabriel lors de sa récente tournée.



Keith Emerson, Greg Lake et Carl Palmer.

10 disques), *The Return of The Manticore* offre en prime quelques surprises.

Geste plutôt inusité, Emerson, Lake et Palmer réactualisent même leur passé pré-EL&P en reprenant *Fire* d'Arthur Brown (Palmer a été batteur pour le Crazy World of Arthur Brown), *Hang On To A Dream* de The Nice (Emerson tenait le rôle de claviériste) et *21st Century Schizoid Man* (Lake était le chanteur de la première incarnation de King Crimson).

De plus, le trio reprend *Touch and Go*, à l'origine d'Emerson Lake & Powell, *Pictures At An Exhibition* et *I Believe In Father Christmas* de Lake. En tout et pour tout cinq heures de musique.

Concurrentiellement à la parution de ce coffret, la maison Victory propose une nouvelle édition des 10 disques que résume *The Return... Si Emerson, Lake & Palmer, Tarkus, Trilogy Brain Salad Surgery* et autres n'ont rien de nouveau à offrir, *In Concert* — rebaptisé *Works Live* — compte sept nouvelles pièces dont *Fanfare For The Common Man*.

Bundock-Lanoie à l'Anglicane

Pierre Bundock et Dominique Lanoie se produiront demain soir à l'Anglicane accompagnés par Eric Brunet (basse) et Eric Sénécal (orgue et piano) du groupe Villaray. Le tandem présentera des extraits de son premier disque simplement intitulé *Bundock-Lanoie*, ainsi que des pièces du groupe Bundock (*Le corbeau, Laisse le vent*). Les 2, 3 et 4 décembre, il se produira au Grand Café lors des Francopholies de Montréal.

Santana

Le guitariste américain revient à la charge avec un disque en spectacle. Compte rendu de sa récente tournée sud-américaine, *Sacred Fire* a été enregistré au Brésil, au Venezuela et au Mexique. Du même coup Santana présente *Sacred Sources 1: Live Forever*, compilation de prestations « live » d'artistes tels Jimi Hendrix, Stevie

JEUNESSES MUSICALES DU CANADA
présentent

CARMEN DE BIZET

PAR L'ATELIER LYRIQUE DE L'OPERA DE MONTREAL

LE MARDI 23 NOVEMBRE 1993
À 20 HEURES

Adultes: 20\$
Étudiants et aînés (+ de 60 ans): 15\$

INFORMATION/RÉSERVATION
687-9250

LESOLEIL Billelech

SALLE DINA-BÉLANGER
COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY
2047, CHEMIN SAINT-LOUIS, SILLERY

Société Artistique de Ste-Foy

présente les huiles de

MARIE JOSÉE R. GÉNOIS

aux Falles du Campanile (mezzanine)
3700, rue du Campanile
Sainte-Foy
du 19 au 21 novembre inclusivement
de 9h à 18h

Croqueurs de Prix!!!

11 nominations
Prix Génie 1993
dont
Meilleur Film

"Un film rigolo et frais...
une galerie de portraits excentriques!"
— ODILE TREMBLAY, LE DEVOIR

"Une bouffée de fraîcheur sur écran...!"
— HUGUETTE ROBERGE, LA PRESSE

"Charmant et délicieux... un scénario fringant,
primesautier et plein d'humour...
agréable et poétique!!"
— LOUISE BLANCHARD, JOURNAL DE MONTREAL

LES CROQUEURS DE LOTUS

Version française de The Lotus Eaters

Avec SHEILA MCCARTHY & R.H. THOMSON dans le rôle de "HAL"

Frances Hyland, Paul Soles et pour la première fois Michelle Barbara Pelletier & Aloka McLean

Montage: SOUL SH-PTON. Directeur de la photographie: THOMAS BARTON. Co-scénario: JAMES DAVIS ROBERTS

Scénario: MICHAEL STUART SKINER. Musique: JOHN STEED. Coproducteur: PETER THOMPSON

Producteur exécutif: ALEXANDRA RAFFI. Scénario: PETER THOMPSON. Producteur: SHARON W. GOSLIN. Réalisateur: PAUL SHARP

Produit avec la participation de Téléfilm Canada et de L'Office national du film du Canada

© 1993 ENTERTAINMENT INC. Tous droits réservés.

PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Boul. Charest

VEUILLEZ CONSULTER LA
SECTION OÙ ALLER À QUÉBEC

JEAN LAPOINTE

"EN DERNIER COUP DE BALAI"

NOUVELLES REPRÉSENTATIONS

"le meilleur show de Lapointe!"
Suzanne Gauthier, J. de MTL

"un spectacle inoubliable..."
Catherine Vachon, IUS

"le rythme est parfait... chapeau!"
Alain Guibert, J. de MTL

"... un imitateur extraordinaire"
France Grimaldi, CBF Honjour

"le public de Québec a retrouvé un vieux chum... Lapointe. Celui-ci excelle lorsqu'il lâche son fou..."
Pierre-O. Nadeau, J. de Qué.

VENDEDIS ET SAMEDIS 20 H 30
7-8 ET 14-15 JANVIER 1994

en vente
DEMAIN

THÉÂTRE CAPITOLE

Spectacle: 23,50\$, 27,50\$, 29,50\$
DINER-SPECTACLE: 65\$

Reservations: 694-4444

AVEC LE SOLEIL, TÉLÉ-4/CFER/CIMT, HYUNDAI

ROULEZ GAGNANT

8 ELANTRA 1994 DE HYUNDAI
120 000 \$ EN PRIX

À GAGNER:
L'une des Elantra 1994
d'une valeur de 15 000 \$,
voiture de l'année
selon Motoring 1993

COMMENT PARTICIPER:
— À trois reprises dans la semaine, sur les ondes de Télé-4, CFER ou CIMT, du 9 octobre au 6 décembre, vous devez repérer l'indice, inscrire le titre de l'émission ainsi que sa date de diffusion sur le coupon de participation.

— Les tirages seront diffusés à Télé-4 dans le cadre de l'émission **Le TVA** à 12 h (édition Québec), tous les mardis du 26 octobre au 14 décembre et rediffusés lors du Cinéma du dimanche.

Postez par courrier oblitéré à:
"ROULEZ GAGNANT"
TÉLÉ-4, C.P. 4700
Québec
G1K 7R9
OU
Déposez dans une enveloppe chez l'un des concessionnaires Hyundai de la grande région de Québec.

Émission: _____
Date de diffusion: _____
Émission: _____
Date de diffusion: _____
Émission: _____
Date de diffusion: _____

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Tél.: _____

Règlements officiels disponibles au quotidien Le Soleil, CFER, CIMT, Télé-4 et chez les concessionnaires Hyundai participants.

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

LESOLEIL
TÉLÉ-4 CFER CIMT
HYUNDAI
On évolue à votre avantage!

CINÉPLEX ODEON

PLACE CHAREST: MATINÉES À 5.00\$
Du Point et Boulevard Charest - 529-9745

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

INFO-HORAIRE: CINÉMA LIDO 837-0234, ST-GEORGES 228-7540, A LOUETTE ST-RAYMOND 337-2465

"JOHN TRAVOLTA ET KIRSTIE ALLEY FORMENT UN MERVEILLEUX DUO."
— Peter Rainer, LOS ANGELES TIMES

JOHN TRAVOLTA • KIRSTIE ALLEY

DE QUOI J'ME MÈLE MAINTENANT!

BERNARD FORTIN EST LA VOIX DE "CACKAU"
ANNE DORVAL EST LA VOIX DE "DAPHNE"

VERSION FRANÇAISE DE
LOOK WHO'S TALKING NOW!

TRISTAR PICTURES • JONATHAN D. KRANE • TOM ROPELLEWICZ • "LOOK WHO'S TALKING NOW" • TIMMY TRAVOLTA • KYSTIE ALLEY • GEORGE SISKAL • PHILIP RISS • AMY HIGGINS • TONY DUNN • LESLIE BUCKEN • TOM ROPELLEWICZ • LESLIE BUCKEN • JONATHAN D. KRANE • TOM ROPELLEWICZ

PLACE CHAREST 529-9745
DUPONT ET BOUL. CHAREST

CINÉMA LIDO 837-0234
PRÉMIÈRES LÉVELS-LAZON

Les Péquenots de Beverly Hills

VERSION FRANÇAISE DE THE BEVERLY HILLS COP

PLACE CHAREST 529-9745
DUPONT ET BOUL. CHAREST

GALERIES DE LA CAPITALE
1491 Boul. des Galeries, 694-2451

Veuillez consulter la section OÙ ALLER À QUÉBEC

VIDÉOS VEDETTE

Cette compilation est réalisée grâce à la collaboration de Ciné Vidéo Club, SuperClub Vidéotron, Vidéo Eclair et Vidéo de la grande région de Québec. Elle tient compte du nombre de locations de la semaine dernière. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de semaines de parution dans cette liste.

Les plus populaires

1. Sliver (1)
2. Proposition indécente (5)
3. Denis, la petite peste (3)
4. Les visiteurs (2)
5. Les Lavigueur redéménagent (2)

Dernières acquisitions

1. Vie de famille à Yonkers
2. Le voisin
3. Mon ami Willy

Les plus vendus

1. Denis, la petite peste
2. Blanche Neige, nouv. aventure

Suggestions

1. Coup de foudre (SuperClub Vidéotron)
2. Amis ou ennemis (Vidéogie)
3. Police fédérale Los Angeles (Ciné Vidéo Club)
4. Harcèlement fatal (Vidéo Eclair)

ÉDITORIAL

Clinton,
le héros
de l'heure

Ouf!, peut-on entendre dans toutes les grandes capitales à la suite du vote des représentants américains en faveur du libre-échange, mercredi soir. Bill Clinton vient de sauver sa présidence, et plus que par la peau des dents.

Il aura finalement « acheté » trop de votes, 234, alors qu'il lui en fallait 218 pour obtenir la majorité dans ce véritable bazar qu'est le monde politique américain. La liste invraisemblable des concessions et des compromis des derniers jours a fait rougir même les plus farouches partisans du régime politique américain.

Même le beurre d'arachide canadien est passé à la moulinette. Troqué contre quelques votes sudistes, il verra son accès au marché des États-Unis limité.

Le locataire de la Maison-Blanche allait s'assurer une triste place dans l'histoire jusqu'à la semaine dernière, celle d'un président incapable de maintenir les engagements internationaux de son pays et d'affronter les égoïsmes économiques naturels mais néfastes de certains secteurs de l'économie.

Aussi pétillant qu'un Beaujolais nouveau, M. Clinton peut maintenant se présenter au sommet de Seattle sans honte aucune. Ses 14 partenaires du Forum pour la coopération économique Asie-Pacifique (APEC, selon son sigle anglais) ont la preuve de ses capacités politiques énormes.

Le président a viré l'opinion de son pays bout pour bout en quelques jours. De fantôme en puissance, il s'est transformé en leader respecté, voire admiré de ses homologues chefs d'État.

Le président américain doit dès aujourd'hui rassurer les autres nations. L'Accord de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique ne signifie pas la création d'un bloc économique fermé, ni l'amorce d'une guerre commerciale.

Les 15 pays de la zone Pacifique, aussi différents que peuvent être le sultanat de Brunéi de la colonie de Hong Kong, ou l'Indonésie du Canada, représentent une force majeure, à moyen et long terme.

Ils regroupent 2 milliards d'habitants, comptent pour 40 % du commerce international et fournissent la moitié de la production mondiale de biens et services, selon le magazine *Time*. D'où la nécessité pour eux de sortir de l'ombre.

Les États-Unis tentent d'ailleurs de renouer avec la Chine des liens distendus depuis les événements de la place Tiananmen, en 1989. Fort critique de la politique chinoise sur les droits de la personne, au départ, l'administration Clinton a révisé ses positions depuis.

Les hauts cris ont fait place aux pressions discrètes, ce qui apparaît plus conforme à ce que l'on peut connaître de la plus vieille civilisation au monde.

Il est vrai que dans une génération à peine, si aucune catastrophe ne survient, la Chine aura la plus forte économie de tous les pays, en chiffres absolus. Les entreprises américaines s'opposent à toute politique qui les exclurait de ce marché.

Il faut simplement imaginer le désastre qu'aurait été une défaite du président sur la question du libre-échange et ce — pire gifle encore — aux mains de membres de son propre parti, pour se réjouir de l'approbation de l'ALÉNA.

Car qui aurait cru l'Amérique et ses beaux discours sur la liberté de commerce et de circulation? Personne. Quels pays du Pacifique ou de l'Amérique latine auraient cru en l'honnêteté intellectuelle des dirigeants des États-Unis, si la réalité avait contredit aussi ouvertement les intentions officielles et ouvertement exprimées? Aucun.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

GILBERT LACASSE

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

LIBRE-ÉCHANGE



FERTHO

Gérard D.

Le scrap book familial des Levesque conserve précieusement une coupure de presse qui remonte à 1960, quand Gérard D. Levesque a été nommé ministre pour la première fois dans le cabinet Lesage. À 34 ans, c'était le plus jeune de l'histoire du Québec.

Voici ce qu'on disait de lui: « Il est la personification même de la bonne et constante humeur. Il est gentil, sympathique, doux, patient et combien charmeur! On dirait que toutes les fées se sont donné le mot pour se pencher sur son berceau et lui prodiguer une abondance de qualités qu'il est rare de rencontrer chez un seul homme ».

Je ne sais pas ce que M. Levesque avait bien pu faire à la signataire de cet article, une certaine Lucette Saint-Amant, mais il était lui-même gêné de cet hommage sans nuance quand je lui ai rappelé. C'était en juin 1981, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de vie parlementaire. Il était tellement réticent à m'accorder une entrevue qu'il avait fallu l'intervention de son chef, Claude Ryan, pour le convaincre.

C'est vrai que l'article de Mme Saint-Amant n'était... disons pas très critique, mais il reste que je n'ai jamais connu d'homme politique aussi aimable et souriant que lui. Sa secrétaire de l'époque, Michelle Lachance, en parlait comme d'un « patron en or ». Elle racontait qu'à ses premières années en politique, il se promenait dans les couloirs du parlement en chantant des extraits de la messe. En latin s'il vous plaît.

D'accord, tous les politiciens sont aimables et souriants quand ça va bien. La différence avec lui, c'est qu'il l'était aussi quand ça allait mal. En juin 1981, ça allait même très mal. Le PLQ venait de subir

La chronique de
Michel

DAVID

une autre raclée et, au grand désespoir de nombreux libéraux, M. Ryan semblait vouloir s'accrocher. Mais pour rien au monde M. Levesque n'aurait dit le moindre mot contre lui. Il était la loyauté même.

Ce qui était peut-être le plus remarquable chez lui, c'était sa modestie. Contrairement à d'autres, le succès ne lui est jamais monté à la tête et il est toujours resté conscient de ses limites. Malgré sa longue expérience, il avait le trac en arrivant à sa première conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, en 1986. « J'espère seulement que je ne me suis pas cassé la gueule », m'avait-il glissé en sortant.

Il n'avait pas la prétention de tout savoir, surtout pas quand il était question de chiffres. Durant les séances de préparation de la conférence de presse qu'il devait donner le jour du budget, il apprenait les réponses par coeur et il arrivait toujours entouré d'une impressionnante brochette de fonctionnaires, auxquels ils n'hésitaient pas à renvoyer les journalistes dès que la question devenait trop compliquée.

De façon générale, les conférences de presse étaient un véritable calvaire pour lui. Je ne me souviens pas avoir rencontré un ministre aussi discret avec la presse. Il fallait littéralement le supplier pour obtenir le moindre commentaire, même sur les sujets les moins litigieux. Son proverbe préféré était sûrement *La parole est d'argent, mais*

le silence est d'or. Pourtant, c'était un excellent orateur.

Malgré son éternel sourire, il ne faudrait pas s'imaginer que M. Levesque a traversé la vie comme une sorte de Roger Bontemps. Sous des allures débonnaires se cachait un vieux renard, qui connaissait tous les trucs du métier. Sa gentillesse même était un atout dont il jouait habilement, aussi bien avec ses adversaires qu'avec les journalistes. Comment pouviez-vous être le moins intéressant avec un si charmant monsieur?

C'est presque une figure imposée pour un politicien de dire que le titre dont il est le plus fier est celui de député. Dans son cas, c'était sincère. À l'époque où je couvrais la Gaspésie pour LE SOLEIL, on disait que le pavage de la route 132 était toujours de meilleure qualité dans Bonaventure et qu'on y trouvait plus de bureaux gouvernementaux qu'ailleurs. Ma foi, c'était un peu vrai et on m'a assuré, hier, que ce l'est encore.

Pour un homme qui se réjouissait de ne s'être fait aucun ennemi depuis son entrée en politique, ça n'a pas dû être facile de clore sur une note aussi amère que le dernier budget. Quand il a laissé entendre qu'à cette occasion, il n'avait été qu'un porte-parole, on a bien compris qu'il ne l'avait pas digéré. Surtout qu'on l'avait apparemment préparé sans lui.

Finalement, M. Levesque était ce qu'on appelle un homme bon. Dans ses mémoires, Claude Charron raconte avec reconnaissance la sympathie qu'il lui a témoignée, quand le ciel lui est tombé sur la tête, et la façon dont il a empêché certains députés libéraux d'exploiter ses malheurs. Dans un monde de requins, il a toujours été un modèle de *fair play*.

Point de vue

Réponse aux fabulateurs qui dénaturent les faits et les propos

par CONRAD BLACK

Durant la première quinzaine de novembre, j'ai parcouru le Canada pour faire la promotion de mon livre conformément à mes obligations envers mes éditeurs de langue anglaise et de langue française. Au contraire de ce que je prévoyais, l'expérience a été agréable, même enrichissante, bien que physiquement exténuante.

Il va de soi que ceux qui contestent le contenu du livre ou son auteur ont parfaitement le droit (et je le défendrais gaiement jusqu'au bout) de jeter à leur guise l'opprobre sur mon livre et sur moi.

Il est cependant moins acceptable de faire à dessein un compte rendu inexact de ce que j'ai écrit ou dit dans des interviews. Je veux bien comprendre le journaliste de *La Presse*, qui, sans doute motivé par mon désaccord avec son éditeur à propos d'un épisode décrit dans mon livre, a écrit faussement que j'avais été accusé (et acquitté) de fraude en 1982 et que j'avais

écorché, entre autres, Paul Desmarais et Daniel Johnson (père). En fait, l'affaire de fraude était une opération de diffamation qu'on a honteusement abandonnée sans porter d'accusations au bout de un an de farce policière bouffonne menée à grand renfort de publicité et je n'ai pas tari d'éloges (sincères) envers Paul Desmarais et le premier ministre Johnson.

J'ai moins d'indulgence pour le comportement du *Devoir*. Deux journalistes plutôt agréables et clairement intelligents m'ont longuement interrogé, l'un à deux reprises. L'un d'eux a écrit que je faisais une « distinction omniprésente » entre Canadiens français, dont je parle avec admiration, et « Québécois authentiques », allant des simples démunis à ceux qui sont « condamnés assez justement à rouler les courts de tennis des Anglo-Québécois ».

Dans ce passage, je décrivais l'attitude de bien des Canadiens anglais à l'époque où je suis né, en 1944. Car, quelles que soient les fautes qu'on puisse me reprocher, on ne peut certainement pas m'accuser d'approuver, voire

de tolérer, toute forme de condescendance envers les Canadiens français du Québec ou de l'extérieur du Québec. Depuis le jour où, il y a 27 ans, je me suis établi au Québec et où j'ai acquis une connaissance sommaire de la langue française, du droit civil et de l'histoire du Québec, à titre de journaliste, d'étudiant, d'historien, de commentateur et d'éditeur de journaux de langue française et de langue anglaise, je n'ai jamais cessé de dénoncer et de combattre toute forme de dénigrement ou de discrimination envers ceux que le général de Gaulle lui-même décrivait comme « les Français du Canada ». Les premiers ministres du Québec, de Jean Lesage à Robert Bourassa en passant par René Lévesque, l'ont tous attesté.

Dans sa critique, le journaliste qui a porté cette accusation s'est trompé de 275 pages dans sa référence au passage sur l'éditeur de *La Presse* mentionné plus haut et il a confondu Orson Welles avec Winston Churchill, mais l'ignorance et la médiocrité ne sauraient excuser sa mauvaise foi. Il a délibérément détaché mes remarques sur les Cana-

diens français de leur contexte et les a dénaturées de façon à me faire passer pour sectaire et francophobe. Le sectarisme, dans ce cas, est entièrement de son côté.

L'autre journaliste du *Devoir* avec qui j'ai parlé a tenté de susciter une controverse au Québec à partir de ma réponse aux questions sur l'éventualité d'une fusion des intérêts de Power Corporation, de Southam et de Hollinger dans les journaux du Québec. Je ne lui ai rien dit de plus que les trois entreprises ont dit lorsqu'elles se sont entendues, en mars, sur les participations de Power et de Hollinger dans la Southam.

Cette non-histoire a provoqué des commentaires alarmistes, rapportés en grande hâte par le même journaliste, de l'inévitable Claude Béland, chef des caisses populaires. Si les profanes se demandent en quoi ce que M. Desmarais et moi faisons avec nos journaux peut concerner un dirigeant de caisses populaires, c'est sans doute qu'ils ne savent pas l'habitude qu'a M. Béland de s'immiscer dans toutes les controverses au Québec dans

l'espoir d'amener un jour la séparation du Québec du reste du Canada et sa propre élévation au sommet de la plus importante institution financière de la nouvelle république. (Si tous ses rivaux sont chassés du Québec à la pointe de la baïonnette comme lui et ses acolytes du *Devoir* le souhaitent, il y arrivera peut-être).

Ce journaliste a fait honneur à la norme d'exactitude et d'équité du *Devoir* sur la question en donnant, dans le même article, deux versions irréconciliables de l'intervention de Robert Bourassa lorsque notre entreprise a fait l'acquisition du quotidien *LE SOLEIL*, de Québec, en 1987. Il s'est aussi trompé de 15 ans sur la date où Paul Desmarais et moi avons « enterré la hache de guerre ». (Cet heureux événement est survenu en 1978, mettant fin à une querelle dont je n'ai jamais été partie entre M. Desmarais et mon prédécesseur à la tête d'Argus Corporation, John A. McDougald, à la suite de la tentative infructueuse de Power Corporation de s'emparer de la direction d'Argus Corporation en

1975. *Le Devoir* a situé l'événement en 1993.)

Cet incident du *Devoir* me rappelle pourquoi j'ai parlé avec tant de véhémence — et en des termes qui sont maintenant célèbres — de la malhonnêteté et de l'incompétence de certains journalistes du Québec au Comité du Sénat sur les médias, en 1969.

Il m'inspire aussi une admiration encore plus grande qu'auparavant pour les efforts de ceux qui, quoi qu'on dise d'eux par ailleurs, ont tenté sur une longue période et à partir des plus hautes fonctions d'unifier les Canadiens français et les Canadiens anglais, soit Pierre Trudeau, Brian Mulroney et Jean Chrétien. Le fait que, de part et d'autre, quelques racistes et fabulateurs peu représentatifs de l'ensemble des Canadiens leur tendent des guet-apens ne fait qu'ajouter à la grandeur de leur oeuvre.

M. Conrad Black est président du conseil et chef de la direction de Hollinger Inc.



LE MONDE

L'Ukraine ratifie Start-1 en fixant ses conditions

KIEV (AP, AFP) — Le Parlement ukrainien a ratifié hier par 254 voix pour et neuf contre l'accord START-1 mais a assorti cette ratification d'importantes conditions qui risquent de retarder de plusieurs années l'application de ce traité de désarmement stratégique.

L'approbation de ce texte, attendue depuis longtemps, est accompagnée par un document en 13 points, dressant la liste des conditions par lesquelles l'Ukraine entend se débarrasser de son arsenal nucléaire.

Pour devenir un État non nucléaire, l'Ukraine exige notamment des compensations financières et des garanties sur sa sécurité.

L'Ukraine ne s'engage pour le moment à n'éliminer que 36 des 176 missiles basés sur son sol et

seulement 42 % des quelque 1240 ogives encore sur son territoire.

Le traité START-1, signé il y a deux ans par les États-Unis et l'Union soviétique, impose de spectaculaires réductions des armes stratégiques dans les républiques de Russie, de Belarus, d'Ukraine et du Kazakhstan. Selon les termes de cet accord, la Russie devait récupérer l'ensemble des armes nucléaires de l'ancien empire soviétique.

La lenteur montrée par les Ukrainiens à ratifier ce texte a remis en cause le processus de désarmement.

«B» a avoué le meurtre

PRESTON, Angleterre (AFP) — Après de longues heures d'interrogatoires, « B » un des deux enfants de 11 ans soupçonnés d'avoir assassiné le petit James Bulger, a fini par avouer le meurtre, avant de demander à un policier : « et sa mère, comment elle va ? Vous lui direz bien que je suis désolé, hein ? »

Le témoignage de ce policier a été entendu hier par les 12 jurés de la Cour de Preston, qui ont aussi écouté pour la dernière fois les enregistrements des confessions de « B ».

Après la diffusion de ces interrogatoires accablantes, les avocats des deux enfants, qui continuent de plaider non coupables, ont indiqué qu'ils renonçaient à appeler des témoins et ne feraient pas venir à la barre les deux accusés.

Leurs plaidoiries doivent débuter lundi, et le verdict est attendu au cours de la semaine prochaine. S'ils sont reconnus coupables de meurtre, les deux garçons peuvent être envoyés dans des centres d'éducation spécialisée pour « un temps illimité ».

■ Meurtre âgé de quatre ans

MONTGOMERY, Alabama (AP) — La police de Montgomery a confirmé hier qu'un enfant de quatre ans avait reconnu avoir mordu et frappé à coups de pied un bébé de huit semaines qui en est mort. Les deux enfants se trouvaient ensemble mardi dans une garderie privée. La procureure adjointe de district Teresa Harris a déclaré hier qu'il fallait se demander si on peut inculper quelqu'un de cet âge.

■ Mandat de six mois en Somalie

NEW YORK (Reuter) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé hier de six mois le mandat de sa mission en Somalie mais a décidé d'attendre le mois de février pour examiner la situation en dépit du retrait des forces américaines prévu pour la fin de mars. La décision a été prise à l'unanimité.

■ Grève chez American Airlines

DALLAS (AFP) — Plusieurs vols de la compagnie American Airlines ont été annulés ou retardés hier à la suite d'un déclenchement d'une grève par 21 000 membres du personnel navigant, après la rupture de négociations sur une convention collective. American Airlines a annoncé récemment un plan de suppression de 5 000 de ses 96 000 emplois d'ici la fin 94.

■ Mutinerie sanglante

SAN SALVADOR (AFP) — Vingt-six détenus sont morts et 20 autres ont été blessés hier pendant une mutinerie dans une prison de San Francisco Gotera, capitale de la province de Morazan. Les affrontements ont opposé des bandes rivales armées de barres de fer, de couteaux de fabrication artisanale et de pierres. Il a fallu cinq heures aux gardiens pour rétablir le calme.

■ Portrait radioactif

MOSCOU (AFP) — Un portrait de Staline gravé sur une plaque métallique de radium a dû être retiré d'un musée où il était exposé et enterré dans un site nucléaire en raison de la très forte radioactivité qu'il dégageait. Selon le groupe de recherche nucléaire chargé d'analyser le tableau, l'émission radioactive de la gravure de radium est un phénomène naturel qui s'est amplifié avec le temps.

Les Afrikaners négocient un État blanc avec l'ANC

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Les discussions pour la création d'une patrie afrikaner en Afrique du Sud ont débuté, hier, quelques heures après l'approbation d'un projet de Constitution mettant fin à la suprématie de la minorité blanche.

L'AVF (Front du peuple afrikaner) veut convaincre le Congrès national africain (ANC), qui selon les sondages sera le grand vainqueur des élections d'avril, d'accepter la constitution d'un État blanc au sein d'un État démocratique.

Les discussions ont lieu au plus haut niveau. Un des dirigeants de l'AVF, Koos van Rensburg, a expliqué à Reuter que son mouvement avait décidé de négocier directement avec l'ANC car le gouvernement du Parti national du président Frederik de Klerk n'avait plus de pouvoir de décisions.

L'AVF, qui boycotte les négociations en cours sur la démocratisation du pays, regroupe plusieurs formations favorables au maintien de l'apartheid, dont le Mouvement

de résistance afrikaner (AWB) néo-nazi.

Koos van Rensburg a précisé que l'AVF avait présenté à l'ANC des cartes traçant la frontière d'un futur État blanc, qui selon un document divulgué cette semaine, regrouperait 18 % du territoire sud-afrikan autour de Pretoria.

Par ailleurs, le président Frederik de Klerk a mis hier l'extrême-droite sud-africaine en garde contre toute opposition violente au projet de constitution provisoire adopté dans la nuit précédente.

Cet avertissement s'adresse, selon les observateurs à l'Alliance de la liberté qui regroupe le Parti Inkatha de la liberté (IFP) du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi et diverses organisations blanches, dont le Mouvement de résistance afrikaner.

Convois humanitaires en Bosnie Un accord fragile

GENÈVE (AP, Reuter, AFP) — Les chefs des trois factions bosniaques ont signé hier une déclaration en six points destinée à éviter une « catastrophe humanitaire » dans leur république.

Toutefois, la question est de savoir si l'accord va être respecté sur le terrain. Hier, en Bosnie, les forces serbes et croates ont empêché des convois humanitaires de parvenir à leur destination.

« Je suis très heureuse de nous voir assis ici ensemble, en dépit des considérations très diverses de chacun », a souligné la haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR) Sadako Ogata, après la signature de la déclaration. Elle avait à sa droite le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic et à sa gauche les chefs des Serbes bosniaques et des Croates bosniaques, respectivement Radovan Karadzic et Mate Boban. Tous étaient venus avec leur chef militaire.

Le HCR a prévenu que seule la moitié de l'aide nécessaire parvenait aux 2,7 millions de civils victimes de la guerre en raison des attaques perpétrées contre les convois humanitaires et le harcè-

lement des belligérants de part et d'autre.

À Sarajevo, les chirurgiens d'une organisation humanitaire britannique HAMD ont lancé un cri d'alarme et prévenu qu'ils étaient obligés de cesser les opérations à l'hôpital Kosevo par manque de chauffage et d'électricité.

Son directeur Philip Garvin a estimé qu'il était trop dangereux d'anesthésier des malades dans des salles d'opération gelées et les mettre en convalescence dans des chambres non chauffées.

Le représentant de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie Thorvald Stoltenberg a déclaré qu'il était prêt à recommander la reprise des convois humanitaires en Bosnie dès qu'il recevrait un rapport en ce sens de Mme Ogata.

Par ailleurs, Stoltenberg a admis que la Force de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie a besoin de 3 000 hommes de plus pour mener à bien sa tâche.

JOURNÉES SURPRISE DU PÈRE NOËL

Dès maintenant et jusqu'au dimanche 21 novembre

10% à 50% de rabais sur une sélection d'articles

Achats en personne seulement

Nous partageons vos joies de Noël

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

3 jours seulement

Du vendredi 19 novembre au dimanche 21 novembre 1993

RABAIS INSTANTANÉS

SUR TOUS LES RÉFRIGÉRATEURS, CUISINIÈRES, LAVEUSES ET SÈCHEUSES KENMORE^{MD}+

*Y COMPRIS TOUS LES ARTICLES À PRIX COURANTS, EN RÉCLAME OU EN LIQUIDATION
Rabais basés sur prix avant taxes, déduits au moment de l'achat. Détails en magasin

Achetez pour
500\$ à 799⁹⁹

Épargnez
25\$

Cuisinière autonettoyante
Kenmore 30"

Panneau de commande en verre noir, minuteur/température électroniques. Four éclairé, dossier éclairé. N° 62741. Non illustrée

Achetez pour
800\$ à 1199⁹⁹

Épargnez
50\$

849⁹⁹ Ch.

Achetez pour
1200\$ à 1599⁹⁹

Épargnez
75\$

Achetez pour
1600\$ et plus

Épargnez
100\$

598\$

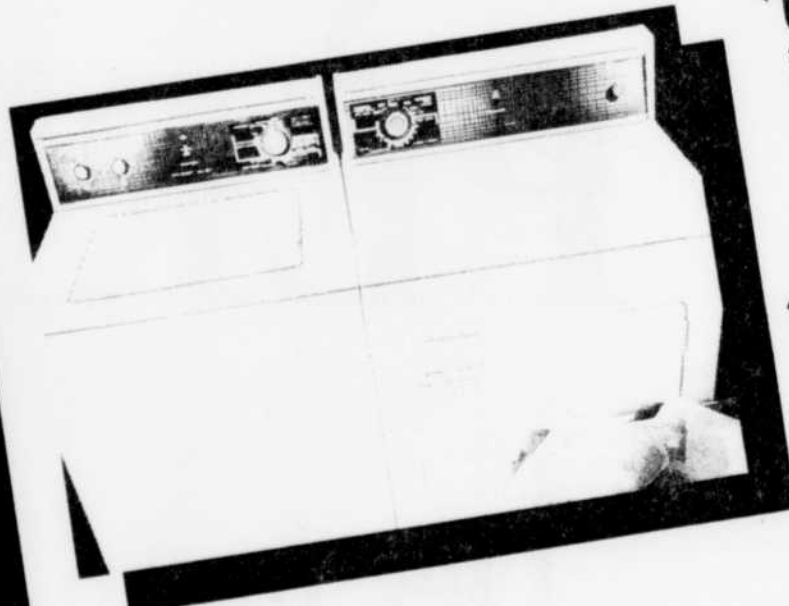
Sears ord. 699.99
Rabais 101\$. Notre plus bas prix de l'année sur cette laveuse 11 programmes 3.05 pi. cu. de très grande capacité. Agitateur Dual-Action^{MD}. N° 42400.

398\$

Sears ord. 499.99
Rabais 101\$. Notre plus bas prix de l'année sur cette sècheuse 6 programmes 6.5 pi. cu. de très grande capacité à réglage Soft Heat^{MD}. N° 82400.

649⁹⁹ Ch.

Cuisinière électrique
Kenmore 30"
Four à nettoyage facile avec porte en verre noir, parois blanches. Éléments de luxe dont un pour mijoter. N° 62041.



RABAIS
100\$

Réfrigérateur 16.6 pi. cu. à portes inversibles, tablettes réglables et tablettes en verre en porte-à-faux. Charn. à droite. Blanc. N° 63072. Ord. 849.99.
Ch.....749,99
Non illustré
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1993, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

RIEN À PAYER AVANT MARS 1994 SUR GROS ÉLECTROMÉNAGERS

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 15\$ de frais d'administration. L'offre se termine le 21 novembre 1993. Cette offre n'est pas valable pour les articles soldés des centres de liquidation.

NOS MAGASINS
SONT
OUVERTS
LE DIMANCHE
DÈS 10 h.



Maintenant, en plus de la carte Sears, nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.